



Rapport d'Activités 2023



Le mot du président

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



Chères et chers collègues,

Président de la CASUD, depuis le 26 juin 2024, il me revient l'honneur de présenter le rapport d'activités de l'intercommunalité pour l'année 2023.

Je salue l'action de notre ancien Président, André Thien Ah Koon pour le travail qu'il a réalisé avec le soutien du Conseil Communautaire depuis 2014.

Afin d'illustrer les remerciements qui lui sont dus, je citerai la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion (rapport d'observation d'août 2023) :

"La CASUD bénéficie d'une situation financière confortable".

La CASUD a souhaité évaluer *"la qualité de vie au travail, en s'appuyant sur un audit réalisé par un cabinet extérieur. Il en ressort un bilan globalement satisfaisant"*.

L'année 2023 a été riche en événements importants pour notre collectivité et pour la population. Entre autres :

- La mise en place du Conseil de Développement (CODEV), instance indépendante et neutre, qui permet l'expression de notre population. En effet, par le biais de ce Conseil (100% citoyen), elle peut émettre des avis et des propositions sur l'aménagement de notre territoire.
- L'adoption, après plusieurs réunions de travail avec les quatre communes, par le Conseil communautaire de notre Projet de territoire, notre feuille de route jusqu'à 2030.
- La mise en service de l'Unité de Traitement de l'Eau Potable "Leveneur" au Tampon
- La réalisation du diagnostic territorial de la commune de l'Entre-Deux dans le cadre du programme "Petite Ville Créole de Demain" qui permet de conforter l'agriculture durable et les enjeux de la transition écologique.
- La mise en protection de la population contre les crues de la Rivière des Remparts à Saint-Joseph .
- La mise en service de la gare routière de Saint-Philippe ; le lancement sur nos territoires des Vélisud (vélos électriques de la CASUD) et des Handibus afin de multiplier nos offres de mobilités pour tous.
- Le lancement du nouveau site internet de la CASUD, plus fonctionnel et intuitif qui vous a été présenté en ce début d'année 2024.

Bien entendu, vous trouverez dans ce rapport et de façon plus exhaustive et détaillée l'ensemble des actions réalisées en 2023 sur les territoires de nos quatre communes membres.

Et si ces nombreux investissements, actions et réalisations ont pu être faits à l'Entre-Deux, à Saint-Joseph, à Saint-Philippe et au Tampon, c'est grâce à la bonne gestion de la CASUD : plus de 42 millions d'euros de travaux et équipements en 2023 (contre 32 millions en 2022).

Enfin, je salue également l'engagement et le travail des agents de notre collectivité qui œuvrent au quotidien pour mettre en place les décisions prises par les élus.

Jacquet HOARAU

Président de la CASUD

sommaire

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE

1

Le glossaire
des sigles

5

La Communauté
d'Agglomération du Sud

15

La Vie
Institutionnelle

21

Le Projet
de Territoire

23

Préserver la biodiversité
et renforcer notre autonomie énergétique

35

Réaffirmer notre
identité rurale

39

Accompagner
l'attractivité économique

69

Accélérer
la transition écologique

89

Agir avec des moyens
et des ressources

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

AC	Assainissement Collectif
ACI	Atelier Chantier Insertion
ACV	Action Cœur de Ville
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ADIL	Association Départementale d'Information sur le Logement
AEP	Alimentation ou Adduction en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AGCV	Association de Gestion du Centre-Ville (à Saint-Joseph)
AGORAH	AGence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat
AIVS	Agence Immobilière à Vocation Sociale
ALUR	Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANC	Assainissement en Non Collectif
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ARE	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ARS	Agence Régionale de Santé
ASS	Allocation Solidarité Spécifique
AOM	Autorité Organisatrice de la Mobilité
BAFA	Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur
BAV	Bornes Apport Volontaires
BEP	Brevet d'Étude Professionnelle
BEGES	Bilan des Gaz à Effet de Serre
BIT	Bureau d'Information Touristique
BIV	Bornes d'Information Voyageur
BOETH	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASUD	Communauté d'Agglomération du SUD
CATP	Centrale d'Achat du Transport Public
CCAS	Centre Communal d'Action Social
CCSUD	Communauté de Communes du Sud
CGSS	Caisse Générale de la Sécurité Sociale
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CIA	Convention Intercommunale d'Attribution de Logements
CIAP	Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

CIL	Conférence Intercommunal du Logement
CIREST	Communauté Intercommunale Réunion Est
CIVIS	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
CMS	Contrat de Mixité Sociale
CODEV	Conseil de Développement
CODOM	Contrat d'Objectif Déchets Outre-Mer
CPI	Contrat de Prestations Intégrées
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CRTE	Contrat pour la Réussite (ex de Relance et de) à la Transition Écologique
CS	Collecte Sélective
CSPS	Coordonnateur de Sécurité et Protection de la Santé
CST	Comité Social Territorial
DALO	Droit au Logement Opposable
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
D3E ou DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DETR	Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux
DGS	Directeur (Direction) Général(e) des Services
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
DML	Direction des Moyens et Logistiques
DSI	Direction des Système d'Informations
DSP	Délégation de Service Public
ECT	Extension des Consignes de Tri
EEE	Espèces Exotiques Envahissantes
EH	Équivalent Habitat
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunal
EPFR	Établissement Public Foncier de la Réunion
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETP	Équivalent Temps Plein
FEI	Fond Exceptionnel Investissement
FSE +	Fonds Social Européen +
FSSSCT	Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail
GAL	Groupe d'Action Locale
GEMAPI	Gestion des Eaux et Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation
GEOD	Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande
GEPU	Gestion des eaux Pluviales Urbaines
GIS	Groupement Intercommunal du Sud

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

GPA	Garantie Parfait Achèvement
IDRM	Syndicat Mixte de Transports Ile de La Réunion Mobilités
IEDOM	Institut d'Émissions des Départements d'Outre-Mer
INPI	Institut National de la Propriété Industrielle
MAAS	Mobility As a Service - Mobilité comme service
MDE	Maison De l'Emploi
MLS	Mission Locale Sud
NVU	Nouvelle Voie Urbaine
OFB	Office Française de la Biodiversité
OFS	Office Foncier Solidaire
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
OPAH-RU	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain
ORT	Opération de Revitalisation du Territoire
OS	Orientation Stratégique ou ordre de service
OSPAAL	Organisation Solidaire pour la Production Agricole et Alimentaire Locale
OTI	Office de Tourisme Intercommunal
PAM	Petits Appareils Ménagers
PAT	Projet Alimentaire Territorial ou Programme d'action Territorialisé
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDM	Plan De Mobilité
PEM	Pôle d'Échange Multimodal
PES	Protocole d'Échange Standard
PFF	Pacte Fiscal et Financier
PILHI	Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLOM	Plan Logement Outre-Mer
PLPDMA	Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
POE	Programme Opérationnel Européen
PPGDID	Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs
PPI	Programmation Pluriannuel des Investissements
PRO	PROjet
PSE	Protection Sociale Complémentaire

LE GLOSSAIRE DES SIGLES

PTCE	Pôle Territorial de Coopération Économique
PVD	Petites Villes de Demain
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
QVT	Qualité de Vie au Travail
REUT	Réutilisation des Eaux Usées Traitées
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés
RSA	Revenu de Solidarité Active
RTS	Régie Territoriale du Sud
SAE	Système d'Archivage Électronique
SAR	Schéma d'Aménagement Régional
SARé	Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT	Schéma de Cohérence Territorial
SEEPH	Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées
SEDRE	Société d'Équipement du Département de la REunion
SEM	Société d'Économie Mixte
SEMRRE	Société d'Économie Mixte Réunion Recyclage Environnement
SIAD	Service d'information et d'Accueil des Demandeurs de logement social
SIG	Système d'Informations Géographiques
SMEP	Syndicat Mixte Etude et Prospective
SMP	Syndicat Mixte de Pierrefonds
SNE	Système National d'Enregistrement
SODEGIS	SOciété de DEveloppement de Gestion d'Immobilier Social
SPAC	Service Public d'Assainissement collectif
SPANC	Service Public d'Assainissement Non collectif
SPASER	Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Economiquement Responsables
SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
STEP	Station d'EPuration, plus utilisé pour Station de Transfert d'Énergie par Pompage
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées
TCO ou TO	Territoire de la Côte Ouest ou Territoire de l'Ouest
TCSP	Transport en Commun en Site Propre
TDS	Taxe De Séjour
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
UTEP	Unité de Traitement de l'Eau Potable (unité de potabilisation)
VAE	Vélo à Assistance Électrique
VHU	Véhicule Hors d'Usage
VRD	Voiries Réseaux Divers
ZA	Zone d'Activité
ZAE	Zone d'Activité Économique
ZAN	Zéro Artificialisation Nette

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



Saisissez du texte ici

- 1 | Les compétences**
- 2 | Les chiffres-clés**
- 3 | Les moments phares en 2023**

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe

CASU

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16/10/2024

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



• Le Tampon



**Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'Ile
de La Réunion**

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD

1 | LES COMPÉTENCES

Deux catégories juridiques de compétences :

- Les compétences obligatoires relèvent d'un transfert obligatoire par la loi ;
- Les compétences facultatives relèvent d'un transfert volontaire des communes membres selon une procédure encadrée par la loi (art. L. 5216-5 à 5216-7 du CGCT)

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau
- Assainissement
- GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont géothermie, Méthanisation)
- Système d'Informations Géographiques
- Signalétique touristique
- Toilettes publiques sur les sites touristiques
- Transports périscolaires
- Fourrière animale et l'enlèvement de cadavres d'animaux
- Agenda 21
- Haut-débit
- Informatisation des écoles
- Participation au capital des Société d'Économie Mixte et Société Publique Locale dotées d'un objet conforme aux compétences de l'intercommunalité



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

2 | LES CHIFFRES CLÉS (SOURCES DE DONNÉES DE 2021 À 2023)

DÉMOGRAPHIQUE		
132 929 habitants	54 255 ménages	564,7 km² superficie

ÉCONOMIQUE				
6 353 unités légales économiquement actives	1 467 entreprises créés en 2022	28 881 emplois	69,8% taux d'activités des 15 à 64 ans	34,7% taux de chômage

LOGEMENT			
59 967 Nombre total de logements	73 700 propriétaires bailleurs	54 141 locataire dont 11 927 en HLM	7 252 louent un logement à titre gratuit

3 | LES MOMENTS PHARES EN 2023

JANVIER

- Remise des calendriers de collecte de déchets 2023 ;
- Participation à Miel-Vert 2023 ;
- Installation de 38 nouvelles bornes de collecte de proximité sur les 4 communes du territoire de la CASUD ;
- Visite de la station d'épuration de Saint-Joseph par les élèves de la classe de terminale Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles du Lycée Agricole de Saint-Joseph.



FÉVRIER

- Mise en service de la 1ère chaîne de refoulement de l'eau potable sur le secteur de la Crête à Saint-Joseph ;
- Présentation du Projet de Territoire en Conseil Communautaire et création du CONSEIL de DEVELOPPEMENT (CODEV) ;
- Distribution de compost dans les déchetteries de la CASUD.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD

3 | LES MOMENTS PHARES EN 2023

MARS

- Organisation d'une journée dédiée aux droits des femmes ;
- Lancement de la campagne de stérilisation gratuite pour les chiens et chats ;
- Séminaire de travail du personnel et célébration des départs à la retraite 2023 ;
- Partenariat du Forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion du Département.



AVRIL

- Reconnaissance de la marque qualité tourisme pour l'Office du Tourisme Intercommunal du Sud (OTISUD) ;
- Vote du budget de 172 millions d'euros pour l'année 2023 ;
- Le lancement de Handi'bus, le service de transport gratuit et à la demande pour personnes à mobilité réduite ;
- Visite de la station d'épuration de la CASUD à Saint-Joseph par le lycée Paul Langevin.



MAI

- Communication sur la nouvelle Délégation de Service Public eau ;
- Partenariat avec les États Généraux des Mobilités organisés par La Région Réunion.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

JUIN

- Mise en distribution de l'unité de potabilisation Leveneur ;
- Animation d'ateliers de sensibilisation à l'environnement avec les élèves de l'école Antoine Lucas au Tampon ;
- 1ère rencontre publique pour le Projet de Territoire à Saint-Philippe ;
- 2ème rencontre publique pour le Projet de Territoire au Tampon ;
- 3ème rencontre publique pour le Projet de Territoire à l'Entre-Deux ;
- Lancement des travaux de révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de La Réunion ;
- 4ème réunion publique pour le Projet de Territoire à Saint-Joseph ;
- Début de la campagne de transports scolaires ;
- Participation à l'évènement « Mardi nou lé la » ;
- Animation d'ateliers de sensibilisation à l'occasion de la journée « Les Parcours du Cœur de l'Entre-Deux » ;
- Officialisation de la création du CONseil de DEVeloppement (CODEV) de la CASUD.



JUILLET

- Premier transport du service Handi'Bus ;
- Participation à la Fête du Choca à l'Entre-Deux ;
- Fin des travaux de modernisation de la ZA des Grègues à Saint-Joseph.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD

AOÛT

- Mise en place du Système d'Archivage Électronique (SAE) Asalae ;
- Participation à la Fête du Vacoa à Saint-Philippe ;
- Inauguration de la nouvelle gare routière de la Chatoire au Tampon ;
- Lancement de Vélisud le service de location de vélo à assistance électrique ;
- Rentrée des classes et reprise du transport scolaire avec 7 000 élèves transportés ;
- Inauguration de la nouvelle plateforme de broyage de déchets végétaux du sud sauvage ;
- Formation des agents de terrain aux dangers de la leptospirose au siège de la CASUD.



SEPTEMBRE

- Participation au World Clean Up Day ;
- Inauguration de la gare routière de Saint-Philippe ;
- Opération «allons déblaye nout kartier» à Trois-Mares.



OCTOBRE

- Participation au forum territorialisé de l'action sociale dans le bassin sud-est à Saint-Philippe ;
- Bilan de mi-mandat ;
- Participation aux Florilèges au Tampon ;
- Déploiement du système de billettique sans contact 2SCHOOL et formation des agents ;
- Comité de suivi du Contrat de Progrès CASUD.



3 | LES MOMENTS PHARES EN 2023**NOVEMBRE**

- Lancement du concours de collecte de bouchons en plastique dans les écoles ;
- Participation à la Fête du Safran à Saint-Joseph ;
- Présentation du Bilan des Émissions des Gaz à Effet de Serre (BEGES) de la CASUD pour l'année 2022 ;
- Journée « L'ambians la mer » célébration de la tradition maritime de Saint-Philippe ;
- Participation à la 27ème édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) - Invités : direction/managers/élus.

**DÉCEMBRE**

- Lancement du nouveau site internet de la CASUD.



LA VIE INSTITUTIONNELLE

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE

- 1| Le Conseil Communautaire**
- 2| La Présidence**
- 3| Le Conseil des Maires**
- 4| Le Conseil de Développement**
- 5| Le fonctionnement de la vie institutionnelle**
- 6| Le trombinoscope des élus**



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16/11/2024

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE

S²LO



1 | Le Conseil Communautaire

La Communauté d'Agglomération est administrée par un Conseil composé de délégués communautaires élus conformément aux dispositions des articles L. 5211-6-1 et L. 5211-6-2 du CGCT.

LA COMPOSITION

Le nombre de ses conseillers et les modalités de représentation des Communes, sont définis dans un arrêté préfectoral. Les Conseillers Communautaires disposent d'une durée de mandat équivalente à celui des conseils municipaux.

LES FONCTIONNEMENT

Le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre en séance ordinaire et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le Président. Il obéit aux mêmes règles que les conseils municipaux en matière de convocation, de quorum et de validité des délibérations.

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En dehors des séances ordinaires, le Conseil peut se réunir en séance extraordinaire sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres en exercice.

LE QUORUM

Le Conseil Communautaire ne peut délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance. Un appel nominal est effectué à chaque début de séance. Le quorum doit être également atteint lorsque chaque affaire est soumise à délibération.

2 | La Présidence

La Présidence de l'assemblée est assurée par le Président de la Communauté d'Agglomération. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un des vice-présidents dans l'ordre du tableau. Le Conseil Communautaire élit son président.

LES MISSIONS

Le Président a pour missions :

- d'ouvrir la séance,
- de vérifier le quorum et la validité des pouvoirs,
- de diriger les débats et maintenir l'ordre des discussions,
- de mettre aux voix les propositions et juger, conjointement avec le secrétaire, les opérations de vote,
- de proclamer les résultats,
- de prononcer l'interruption des débats et la clôture des séances.

3 | Le Conseil des Maires

LA COMPOSITION

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », a instauré la création d'une conférence des maires dans tous les EPCI et permet d'assurer une meilleure représentativité des communes dans la gouvernance de l'intercommunalité. De fait, le Conseil des Maires instauré à la CASUD correspond à cette conférence des maires introduite par la dite loi.

Cette instance de consultation et de coordination vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la Communauté d'Agglomération du Sud.

LES MISSIONS

Le Conseil des Maires étudie et se prononce sur les dossiers stratégiques de la Communauté d'Agglomération. Il est présidé et animé par le Président. Il se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an en préparation d'un Conseil Communautaire ou à la demande d'un tiers des Maires.

4 | Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement, ou CODEV, est une instance participative locale indépendante et neutre de la CASUD. C'est un lieu de concertation, de participation et de dialogue territorial entre des personnes intéressées par les projets lancés par la CASUD. Il a pour objectif de favoriser le dialogue entre la collectivité et les citoyens.

LES MISSIONS

Le CODEV donne des avis et contribue aux projets liés au développement du territoire. Il peut par exemple faire des propositions pour atteindre l'autonomie alimentaire ou donner son avis sur l'aménagement économique du territoire.

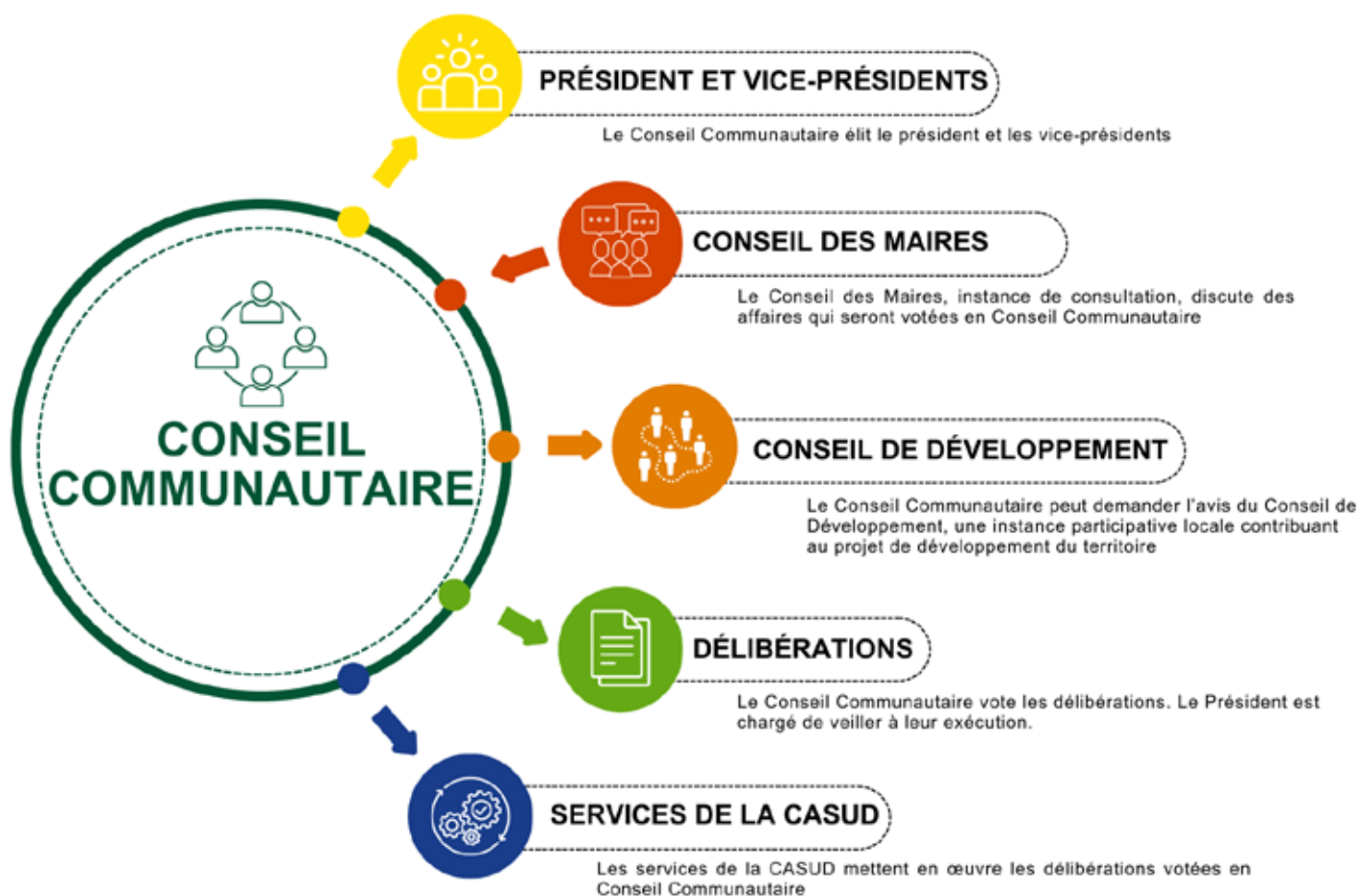
LA COMPOSITION

Le Conseil de Développement de la CASUD s'est installé le vendredi 30 juin 2023 en présence du conseiller communautaire Olivier Rivière. Il est composé de 37 citoyens (représentant les 4 Communes) ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par la CASUD.

Ses membres sont répartis dans 4 collèges :

SOCIO-ÉCONOMIQUE	RECHERCHE/FORMATION EXPERT
ASSOCIATIF	CITOYEN

5 | Le fonctionnement de la Vie institutionnelle



6 | Le trombinoscope des élus à ce jour

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Mandature 2020-2026
Mise à jour - 26 juin 2024

LE PRÉSIDENT



M. HOARAU
Jacquet

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS



M. VALY
Bachil
1^{er} Vice-Président
Entre-Deux



M. THIEN AH KOON
Patrice
2^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme COURTOIS
Vanessa
3^{ème} Vice-Présidente
Saint-Philippe



M. GASTRIN
Albert
4^{ème} Vice-Président
Le Tampon

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Mme TURPIN
Catherine
5^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. MAUNIER
Daniel
6^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme GROSSET-PARIS
Isabelle
7^{ème} Vice-Présidente
Entre-Deux



Mme ROBERT
Evelynne
8^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. LEBON
LOUIS JEANNOT
9^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. GUEZZELLO
Alin
10^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. THERINCOURT
Jean-Pierre
Le Tampon



Mme PAYET-TURPIN
Francemay
Le Tampon

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Mme ROMANO
Augustine



Mme MONDON
Laurence



M. PICARDO
Bernard



Mme DIJOUX-RIVIERE
Mimose



M. GONTHIER
Charles Émile



Mme TECHER
Doris



M. LEBON
Richard



M. GENGE
Jack



Mme DOMITILE
Noéline



Mme BLARD
Régine



M. FONTAINE
Henri



Mme FONTAINE
Véronique



Mme BASSIRE
Nathalie



M. SOUBAYA
Josian



Mme BENARD
Monique



M. FONTAINE
Gilles



M. LEBRETON
Patrick



M. LANDRY
Christian



Mme MUSSARD
Rose-Andrée



M. HUET
Mathieu



Mme LEJOYEUX
Marie-Andrée



M. HOAREAU
Sylvain



Mme K/BIDY
Émiline



M. LEBON
David



Mme LEICHNIG
Stéphanie



Mme LEVEEUR
Ineida



Mme FULBERT-GÉRARD
Gilberte



M. VIENNE
Axel



Mme HUET
Marie-Josée



M. HUET
Henri-Claude



M. MUSSARD
Harry



Mme JAVELLE
Blanche Reine



Mme BENARD
Clairette Fabienne

SAINT-PHILIPPE



M. RIVIÈRE
Olivier

ENTRE-DEUX



M. PAYET
Gilles



Les élus du
Conseil Communautaire

LE PROJET DE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



Le Projet de Territoire est à la fois un document et un guide d'action publique locale. Il fixe les grandes orientations de la Communauté d'Agglomération du Sud jusqu'à horizon 2030 avec pour fil conducteur la transition écologique et la cohésion sociale.

LES 4 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

OS n° 1 : Protéger notre **BIODIVERSITÉ** et renforcer notre **AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE** pour le bien-être de la population.

OS n° 2 : Réaffirmer notre **IDENTITÉ RURALE** et **ENVIRONNEMENTALE**, notamment à travers une agriculture durable pour tendre vers une alimentation saine.

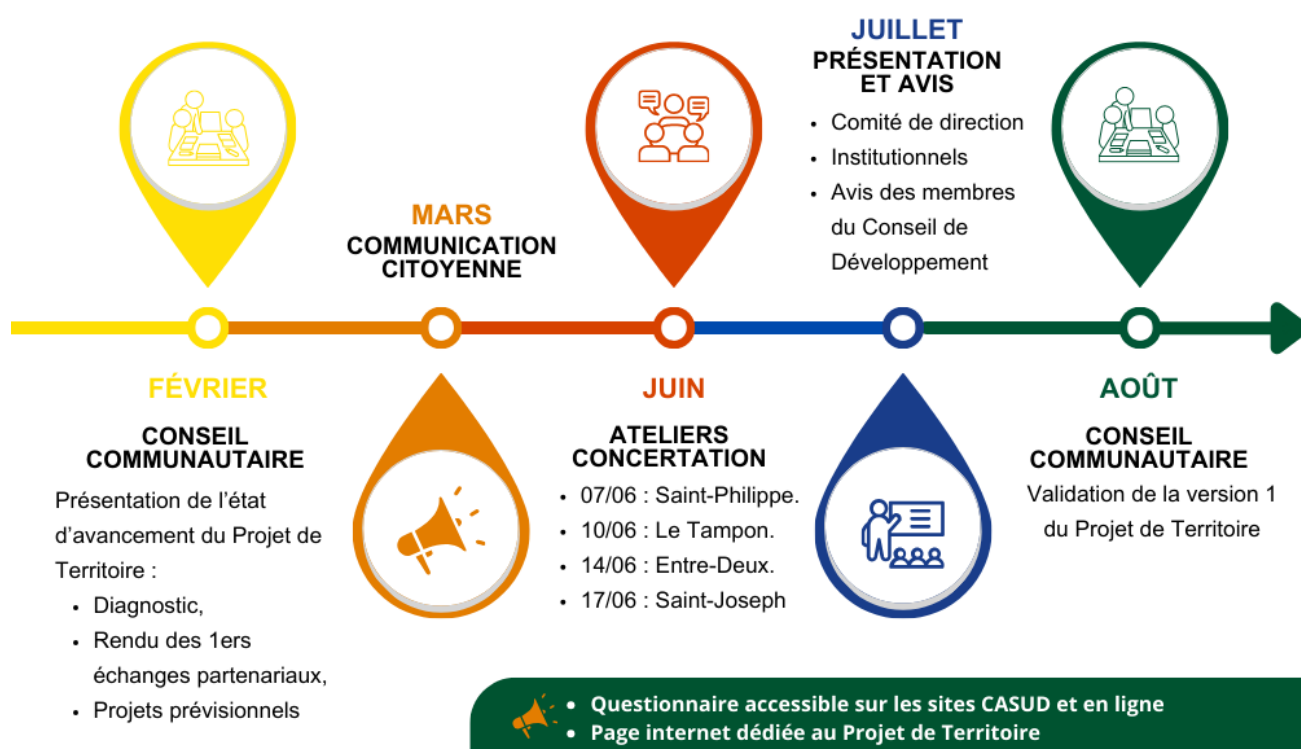
OS n° 3 : Renforcer **L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain.

OS n° 4 : Être pro-acteur de la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** en se prévalant de l'économie circulaire.

2022 a permis de poser les premiers jalons de la collaboration avec les acteurs du territoire notamment les élus locaux, les partenaires tels que SPL, SEM, CIVIS et ILEVA.



PROJET DE TERRITOIRE EN 2023



LE PROJET DE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



Le Projet de Territoire s'accompagne d'une évaluation continue de son plan d'actions afin de répondre efficacement aux besoins de notre population et faire face aux évolutions et aux opportunités qu'offrent notre territoire de demain.

Les membres du Conseil de Développement ont été sollicités pour donner leur avis sur le Projet de Territoire. L'objectif double est :

- de les associer à l'évolution des projets de la feuille de route ;
- qu'ils soient force de proposition pour de nouveaux projets, notamment expérimentaux, en lien avec les Orientations Stratégiques du Projet de Territoire.

Pour assurer la bonne mise en œuvre du Projet de Territoire, la CASUD formalisera pour 2024, son Projet d'Administration pour une mise en adéquation de ses moyens techniques et humains et répondre aux besoins de la population et des ambitions politiques.



ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1

PRÉSERVER la biodiversité et RENFORCER

notre autonomie énergétique

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

- 1 | **Préserver** une eau potable de qualité
- 2 | **Assurer** la bonne gestion des eaux usées
- 3 | **Protéger** la nature et...l'homme

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

- 1 | **Promouvoir** une société à bas carbone
avec le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)
- 2 | **Viser** l'autonomie énergétique

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

LA VISION

L'eau de pluie, l'eau de nos rivières et captages, l'eau potabilisée, constituent des ressources indéniables sur notre territoire et doivent faire l'objet d'une préservation. Dans un contexte mondial tendu avec des changements climatiques de plus en plus perceptibles, la gestion et le traitement de cette ressource restent au cœur des actions de la CASUD sur son territoire.

CHIFFRES CLÉS

1 100 km

de canalisations

91

réservoirs de forage, de captages

2

unités de potabilisation

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

MISE EN SERVICE

DE L'UNITÉ DE POTABILISATION LEVENEUR - LE TAMPON

L'UTEP permet de produire une eau purifiée à partir d'eau de surface. Pour cela, elle met en œuvre un circuit de traitement. L'UTEP permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de qualité même en cas de période cyclonique.

Coût : **20,7M€**

Financement FEDER



ACTION 2

RÉHABILITATION HYDRAULIQUE

DU CAPTAGE DU PONT DU DIABLE - LE TAMPON

Démarrage des travaux de réhabilitation hydraulique du captage du Pont du Diable.

Coût : **3,65 M€**

Financement État Fond Exceptionnel Investissement (FEI) 2023



ACTION 3

ÉTUDES DE DÉMANTÈLEMENT

DES CAPTAGES BRAS LONG - ENTRE-DEUX

Lancement des études pour le démantèlement des captages Bras Long 2, la Table 1 et 2.

ACTION 4

TRAVAUX D'ADDUCTION SUR L'UTEP LEVENEUR LE TAMPON

Début des travaux d'adduction Leveneur pour raccorder la totalité de la partie basse du Tampon à l'UTEP Leveneur

Coût de **4,9 M€**

Financement État : Fond Exceptionnel d'Investissement 2023

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

ACTION 5

ÉTUDES POUR L'UNITÉ DE POTABILISATION PAYET GO - LE TAMPON

Poursuite des études et lancement de la consultation d'entreprises pour la création de l'Unité de Potabilisation de PAYET GO à la Plaine des Cafres estimé à 14 M€.

Coût des études : **326 570 €**

Financement à l'Agence Française de Développement (AFD).

ACTION 6

SÉCURISATION DU CAPTAGE DE CAZALA - SAINT-JOSEPH

Poursuite de la réflexion sur la sécurisation du captage CAZALA.

Coût : **22,3M€**

ACTION 7

ÉTUDE SUR LE REFOULEMENT DE LA CRÊTE - SAINT-JOSEPH

Lancement de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable.

Coût des travaux : **31M€**

Financement État : Dotation d'Équipement au Territoire Ruraux (DETR) 2023

ACTION 8

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Lancement de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable.

Coût : **217 975€**

Financement État : Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) 2023

ACTION 9

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA GALERIE DRAINANTE DE LANGEVIN (GRAND GALET) - SAINT-JOSEPH

Lancement des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'un nouveau réservoir vont être lancés.

Coût : **5M€**

Financement Office Française de la Biodiversité (OFB)

Financement Office de l'Eau (OLE)

ACTION 10

MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SUR LE CHEMIN DES IMMORTELS À PARC À MOUTON - SAINT-JOSEPH

Réalisation d'un nouveau réseau d'eau potable de 215 ml, comprenant la reprise de 16 branchements (compteurs existants) par la régie travaux eau et assainissement de Saint-Joseph.

Dépenses : **101 687€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

ACQUISITION DE GROUPES ÉLECTROGÈNES

La CASUD dispose de 37 sites équipés d'installations de pompage permettant d'assurer le remplissage de l'ensemble des réservoirs sur le territoire de la CASUD. Aussi, conformément aux clauses de notre contrat de Délégation de Service Public et sur la base du bordereau des prix du délégataire, l'ensemble des sites sera équipé de groupes électrogènes (PPI).

Dépenses prévisionnelles de **3,8 M€**

PROJET 2

NÉGOCIATION FONCIÈRE ET POURSUITE DES TRAVAUX SUR RÉSURGENCE DE LA GALERIE DRAINANTE DE LANGEVIN (GRAND GALET) - SAINT-JOSEPH

Lancement des travaux relatifs à la mobilisation des résurgences en falaise et la construction d'un nouveau réservoir.

Dépenses prévisionnelles de **1,7 M€**

PROJET 3

FORAGE DE TAKAMAKA - SAINT-PHILIPPE

Au deuxième semestre 2024, lancement de la consultation pour les travaux pour l'équipement du forage Takamaka.

Dépenses prévisionnelles de **3,6 M€** Pour 2024 : **150 K€**

PROJET 4

TRAVAUX D'ADDUCTION SUR L'UTEP LEVENEUR - LE TAMPON

Finalisation des travaux d'interconnexion des réseaux vers l'UTEP Leveneur pour une livraison au début du second semestre.

Dépenses prévisionnelles de **2 M€**

PROJET 5

RÉHABILITATION DE LA CONDUITE DU PONT DU DIABLE - LE TAMPON

Poursuite des travaux de réhabilitation de la conduite du Pont du Diable.

Dépenses prévisionnelles de **1,5 M€**

PROJET 6

CHAÎNE DE REFOULEMENT DE LA CRÊTE - SAINT-JOSEPH

Poursuite des études de maîtrise d'œuvre de la chaîne de refoulement de la Crête.

Dépenses prévisionnelles de **350 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

1 | **Garantir** une eau potable de qualité

PROJET 7

UTEP PAYET GO - LE TAMPON

Poursuite des études pour la construction de l'UTEP PAYET Go à la Plaine des Cafres.

Dépenses prévisionnelles de **80K€**

PROJET 8

SÉCURISATION DU CAPTAGE DE CAZALA - SAINT-JOSEPH

Poursuite de la phase projet et lancement des dossiers réglementaires.

PROJET 9

MODERNISATION DE RÉSEAUX

Des travaux de modernisation de réseaux vont être engagés sur l'ensemble du territoire pour l'amélioration du rendement de réseau.

Dépenses prévisionnelles de **4,2 M€**

PROJET 10

ÉTUDES DE DÉMANTÈLEMENT DES CAPTAGES BRAS LONG - ENTRE-DEUX

Consultation pour les travaux.

PROJET 11

CHAÎNE DE REFOULEMENT ARGAMASSE -ENTRE-DEUX

Étude en cours et lancement de consultation de travaux 4^{ème} trimestre 2024 garantir une meilleure distribution en eau pour le secteur de Ravine des Citrons.

Dépenses prévisionnelles de **1,1 M€**



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

LA VISION

Afin de préserver notre faune et notre flore, la CASUD s'assure d'une restitution de l'eau dans le milieu naturel adapté et une utilisation la plus efficace pour limiter la pollution de nos milieux. Pour cela, la CASUD souhaite étendre ses réseaux d'Assainissement Collectif et systématiser les interventions du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

CHIFFRES CLÉS

32 115 habitants desservis par l'assainissement collectif	14 519 abonnés (clients)	2 installations de dépollution
23 000 EH capacité de dépollution	124,178 Km de réseau de collecte	698 071 M³ de volume traité

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU LE TAMPON

Réception des travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur le Tampon (6 km, 2000 nouveaux abonnés).

Coût de **7,9 M€**
Financement : Office de l'Eau - FEI 2020-2021

ACTION 2

RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES DU SECTEUR DE BRAS LONG - ENTRE-DEUX

Réalisation et réception des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées, secteur de Bras Long.

Coût de **400 K€**
Financement Office de l'eau

ACTION 3

NOUVEAUX MARCHÉS

Lancement de nouveaux marchés de travaux en eau potable et assainissement.

ACTION 4

ÉTUDE DE RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Lancement de l'étude de révision du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux usées.

Coût du projet : **405 525 €**

ACTION 5

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ D'UNE STATION SUR LE TAMPON

Finalisation de l'étude d'opportunité pour la construction de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU).



PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION SUR LES 4 COMMUNES

- Finalisation des études et début des travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux sur les villes de l'Entre-Deux, Saint-Joseph et le Tampon.

Dépenses prévisionnelles de : **1,2 M€**

- Modernisation des réseaux d'assainissement sur les communes du Tampon, de l'Entre-Deux, de Saint-Joseph et de Saint-Philippe :

Dépenses prévisionnelles du projet global : **7,6 M€**

Dépenses prévisionnelles pour 2024 : **600 K€**



PROJET 2

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE SAINT-JOSEPH

Réhabilitation de la charpente bois
du bâtiment de la station.

Dépenses prévisionnelles de **200 K€**

PROJET 3

POSTE DE RELEVAGE ADAM DEVILLIERS TAMPON

Lancement des études et des travaux.

Dépenses prévisionnelles de **2 M€**

PROJET 5

NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) DE L'ENTRE-DEUX

Lancement des études de faisabilité pour la
construction de la STEU.

Dépenses prévisionnelles de **25 K€**

PROJET 4

ÉTUDE DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES « REUT »

Lancement de l'étude REUT dans le cadre
d'un partenariat avec le lycée agricole de
Saint-Joseph pour la réutilisation des eaux
traitées de la station d'épuration à des fins
d'irrigation de leurs zones de culture.

Dépenses prévisionnelles de **30 K€**

PROJET 6

ÉTUDE DE RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Réalisation de l'état des lieux et diagnostic
de la situation actuelle

PROJET 7

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE SUR L'ENTRE-DEUX

Lancement d'une étude hydrogéologique sur
la commune de l'Entre-Deux

Dépenses prévisionnelles de **100 K€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

2 | Assurer la bonne gestion des eaux usées

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



L'ORGANISATION DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Moyens à dispositions des usagers :

- Site internet dédié à l'information pour le SPANC (les formulaires, schéma d'une installation type, règlement de service)
- Formulaire en ligne ou directement sur chaque site
- Un accueil physique SPANC dans chaque commune membre

CHIFFRES CLÉS

50 141

installations domestiques et assimilées contrôlées sur le territoire de la CASUD

120€

Tarif TTC de l'examen
préalable de la conception

40€

Tarif TTC de vérification
de l'exécution des travaux

1 159

vérifications techniques des ouvrages
d'assainissement non collectif

585

contrôles de l'exécution des ouvrages
d'assainissement non collectif neufs ou à réhabiliter

569

contrôles de vérification du fonctionnement et de l'entretien
des ouvrages d'assainissement non collectif existants.

Le montant des recettes provenant des contrôles est de : **169 250€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger la nature et l'homme

LA VISION

La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis 2018 et la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis 2020. En facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues, la CASUD permet une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire.

CHIFFRES CLÉS TRAVAUX DE TRAITEMENT DES CRUES RIVIÈRE DES REMPARTS À SAINT-JOSEPH

198

habitants protégés

432

emplois protégés

25 000

véhicules sécurisés sur le trafic routier

La CASUD est gestionnaire d'un linéaire de digues d'environ 7,4 Km (Saint-Joseph : 2.2 Km, Le Tampon : 5,2 Km).

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

TRAVAUX D'ENDIGUEMENT DE LA RIVIÈRE DES REMPARTS - SAINT-JOSEPH

Réception des travaux d'endiguement de la Rivière des Remparts (partie hydraulique)

Coût de **20M€**
Financement FEDER



ACTION 2

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES REMPART- SAINT-JOSEPH

Démarrage des travaux d'aménagement des berges de la Rivière des Remparts.

Coût du projet : **2,5M€**
Financement FEDER

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES DANS LE CADRE DE LA GEPU

L'objectif est de définir les stratégies en termes de travaux de modernisation et de redimensionnement des réseaux existants.

Dépenses prévisionnelles de **255K€**

PROJET 2

POURSUITE DES TRAVAUX D'HYDRO CURAGE DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

en zones urbaines et à urbaniser, sur la base d'un marché à bons de commande

Dépenses prévisionnelles de **255 K€**

PROJET 3

RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS GEMAPI

PROJET 4

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIÈRE RIVIÈRE DES REMPARTS

Poursuite des travaux et mise à double sens de la rue Amiral Lacaze.

Dépenses prévisionnelles de **2,6 M€**

PRÉSERVER NOTRE OR BLEU, L'EAU

3 | Protéger la nature et l'homme

PROJET 5

ÉTUDES DE REQUALIFICATION DES DIGUES - CASUD

Mise en place de Visites Techniques
Approfondies et réalisation des études de
danger.

Dépenses prévisionnelles de **450K€**

PROJET 6

ÉTUDES DE RÉGULARISATION DES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT - CASUD

Étude et production des dossiers de
régularisation des ouvrages de protection.

Dépenses prévisionnelles de **480K€**

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCER NOTRE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

1 | Promouvoir

une société à bas carbone avec le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)

LA VISION

La CASUD, dès sa création, s'est engagée dans la mise en place d'une stratégie de développement durable. Le PCAET est un outil de planification qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Il s'articule autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions des gaz à effet de serre ;
- l'adaptation au changement climatique la sobriété énergétique ;
- La qualité de l'air ;
- Le développement des énergies renouvelables.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RÉALISATION ET PUBLICATION DU BILAN DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE DE LA CASUD

En 2023, la CASUD a publié son Bilan des Emissions des Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur la base de ses données 2022. Le plan d'actions défini sera pleinement intégré au PCAET.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION DÉDIÉ(E) AU PCAET.

PROJET 2

ÉLABORATION DU PCAET, DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIQUE

Validation de la déclaration d'intention et lancement
du marché.

PROJET 3

STRATÉGIE DE LABELLISATION

Engagement dans une stratégie de
labellisation Climat Air Energie et
Économie Circulaire.

PROJET 4

ADHÉSION À DES ORGANISMES ENGAGÉS SUR LA THÉMATIQUE CLIMAT AIR ÉNERGIE

Adhésion à l'association ATMO Réunion (Agence de
surveillance de la qualité de l'air).

TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

2 | Viser l'autonomie énergétique

LA VISION

La dépendance énergétique de La Réunion est importante. Dans le contexte actuel de crises énergétiques et climatiques, il est important pour la CASUD de s'approprier des outils de production énergétique afin d'assurer le développement et l'autonomie de notre territoire. La CASUD dispose d'un potentiel géothermique avec le volcan à proximité. Convaincue que la géothermie reste une solution d'énergie renouvelable à privilégier, la CASUD a inscrit l'exploration et le développement des ressources géothermales présentes sur son territoire comme un axe fort de son développement économique et de l'aménagement de son territoire dès 2017. Dans ce cadre, elle a entrepris des phases d'explorations de surface sur le secteur des Plaines et Remparts en 2020 qui ont permis de mettre en évidence le potentiel dans le périmètre retenu.

Qu'est-ce que la Géothermie ?

La Géothermie permet de fabriquer de l'électricité dans des centrales géothermiques, grâce à l'eau très chaude des nappes dans le sous-sol de la Terre. La chaleur transforme l'eau en vapeur et permet de faire tourner une turbine et un alternateur qui produisent un courant électrique alternatif.

CHIFFRES CLÉS

85,8%

Le taux de dépendance
énergétique de la Réunion

2 820_{GW/h}

La consommation
électrique sur l'île

307_{GW/h}

La consommation
électrique sur le territoire de la CASUD

932,8_{MW}

Le parc de production
électrique réunionnais

8,2_{MW}

La part de production en hydraulique sur le territoire de la CASUD

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

ENCADREMENT DU PROJET

Définition de la gestion interne du projet ainsi que la mise en place de l'encadrement juridique du projet.
Demande d'octroi d'un Permis Exclusif de Recherche

ACTION 2

PROGRAMME D'EXPLORATION GÉOTHERMIQUE DE SURFACE

Ce programme innovant se concentre à l'échelle du Massif du Piton de la Fournaise, en collaboration étroite avec le Laboratoire Géosciences Réunion. Il prévoit notamment la modélisation de l'exploration ainsi que l'évaluation du potentiel géothermique de la zone volcanique de la Fournaise.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

MISE EN PLACE DE PARTENARIAT

Mise en place d'un partenariat avec la Région, le Département de la Réunion et un opérateur privé.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

RÉAFFIRMER

notre identité rurale

**ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE NOTRE AGRICULTURE**

SOUTENIR NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

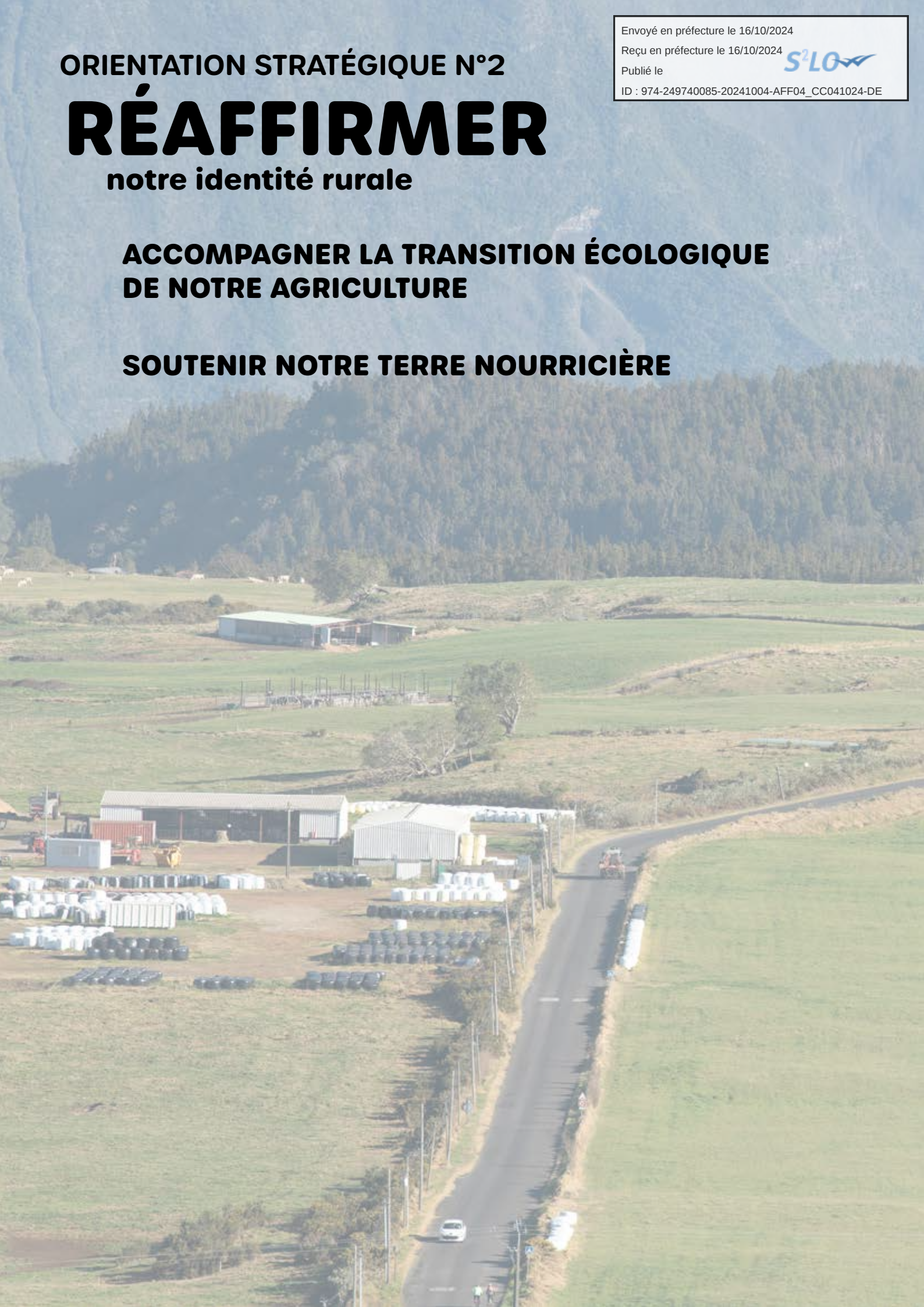
Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE AGRICULTURE

LA VISION

L'objectif est d'accompagner la filière agricole sur l'ensemble du territoire en particulier dans la transition énergétique et le retour au sol des matières premières. La Réunion dispose d'un gisement de 760 000 tonnes par an d'effluents d'élevage. Aujourd'hui, ces effluents sont épandus sur les terres sans valorisation.

La construction de l'Unité de méthanisation permettrait ainsi de :

- Valoriser 36 000 tonnes par an d'effluents via le principe de cogénération et ainsi produire de l'électricité et/ou du bio-GNV,
- Transformer le digestat en granules pour palier à l'engrais importé,
- Diminuer les espaces agricoles grevés par l'épandage, diminuer les infiltrations dans les nappes phréatiques et les surfaces exploitables,
- Diminuer les éventuelles nuisances olfactives et mettre en exergue nos paysages agricoles et notamment de pâturage.

Ce projet a aussi pour objectif d'être un outil de cohésion sociale favorisant un retour à la terre de la ressource des effluents d'élevage, la préservation de nos paysages et soutenir notre agriculture de manière durable avec des sources de revenus complémentaires ou des économies via la création des sous-produits. L'implantation envisagée se situerait au 27^{ème} kilomètre.

CHIFFRES CLÉS

760 000 tonnes

d'effluents d'élevages
non valorisés par an à la Réunion

1 985

agriculteurs exploitants en 2021

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RÉALISATION
D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ



NOS PROJET EN 2024

PROJET 1

MARCHÉ D'ASSISTANCE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE
POUR LA RÉALISATION D'UN MARCHÉ DE CONCEPTION-RÉALISATION

Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un marché conception-travaux.

Dépenses prévisionnelles pour 2024 de **50 K€**

Dépenses prévisionnelles global du projet de **13 M€**

SOUTENIR NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

LA VISION

Le soutien aux agriculteurs et à leurs activités, doit tendre à offrir une alimentation saine de qualité et à un prix correct pour tous (agriculteurs et consommateurs). Le souhait est bien d'accompagner la montée en valeur ajoutée de notre production locale.

Aussi, les projets attraités au développement des circuits courts à la sensibilisation à une alimentation saine et locale sont des priorités du Projet de Territoire.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

LE PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (PTCE)

La Commune de l'Entre-Deux a lancé en 2020 un programme ambitieux autour de l'agriculture durable, des enjeux de la transition écologique et de la recherche de la souveraineté alimentaire.

Afin de permettre une interaction équilibrée entre les secteurs privé/public et pour ses valeurs notamment en matière d'Economie Sociale et Solidaire, le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) a été retenu.

Le PTCE, baptisé Organisation Solidaire pour la Production Agricole et Alimentaire Locale (OSPAAL), vise à animer les programmes « not tèt - not agriculture » (projet de Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour la mise en lien de l'ensemble des acteurs de la production à l'assiette) et « not mangé - not santé » (le Projet Alimentaire Territorial qui a pour objectif de préserver la santé par une alimentation saine et accessible à tous).

Le PTCE a été créé pour mettre en œuvre le projet de développement local et le décliner de manière opérationnelle.

La CASUD a ainsi participé aux réunions de co-construction de cette vision et à l'outil PTCE ainsi qu'aux déclinaisons opérationnelles.

Accompagnement de la Banque des Territoires

NOS PROJET EN 2024

PROJET 1

ADHÉSION À LA SCIC OSPAAL

Adhésion à la SCIC de l'Entre-Deux

Dépenses prévisionnelles : **3 K€**

PROJET 2

PARTICIPATION À LA STRUCTURATION DE LA SCIC

Structuration de la SCIC et son organisation notamment à travers le Conseil Coopératif.

PROJET 3

CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC LA COMMUNE DE L'ENTRE-DEUX

Convention de participation dans le cadre du PAT communal

Dépenses prévisionnelles : **20 K€**

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3

ACCOMPAGNER

l'attractivité économique

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

- 1 | **Revitaliser** le territoire
- 2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

- 1 | **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais
- 2 | **Informier** sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire
- 3 | **Animer** et faire connaître notre territoire en capitalisant sur ses nombreux atouts
- 4 | **Développer** la visibilité et la notoriété du territoire
- 5 | **Soutenir et Accompagner** nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

- 1 | **Favoriser** l'insertion
- 2 | **Améliorer** la qualité de l'habitat

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

- 1 | **Relever** les défis de la mobilité
- 2 | **Encourager** l'utilisation de transports durables via des infrastructures intermodales
- 3 | **Améliorer** la qualité du service aux usagers

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

1 | Revitaliser le territoire

LA VISION

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), créée par l'article 157 de la loi ELAN, est un outil au service de la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation. L'ORT permet d'avoir une approche globale et coordonnée sur le territoire intercommunal de l'ensemble des actions de modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, d'amélioration de l'attractivité du tissu urbain, avec la lutte contre les vacances de locaux, la valorisation des espaces publics, la réhabilitation des friches dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

POURSUITE DU PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE » - SAINT-JOSEPH

À travers son dispositif « Action Cœur de Ville » (ACV), a pu bénéficier de l'appellation périmètre ORT. La CASUD participe au financement du poste de manager de centre ville porté par l'AGCV. Il s'agit d'un recrutement en place depuis le début du programme ACV.

ACTION 2

LANCEMENT DE 2 PROGRAMMES DE LOGEMENT - ST-JOSEPH

Avec le soutien d'Action Logement et par le biais d'une dérogation du Plan Local d'Urbanisme pour développer l'offre de logement.

ACTION 3

LANCEMENT DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » ENTRE- DEUX/SAINT-PHILIPPE

Les Communes de l'Entre-Deux et de Saint-Philippe ont été lauréates du programme Petites Villes de Demain (PVD) qui a pour objet principal la redynamisation des centres- bourgs des communes de moins de 20 000 habitants. Depuis 2023, un chef de projet dédié à la programmation a été recruté via le financement de l'ANCT et l'accompagnement en ingénierie de la Banque des Territoires. Les diagnostics des territoires ont été validés en lien avec les acteurs du territoire.



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

1 | Revitaliser le territoire

ACTION 4

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE POUR LA RÉALISATION D'UNE ORT INTERCOMMUNALE

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

SOUTIEN À L'ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE (AGCV) SAINT-JOSEPH

Poursuite du soutien à l'association
(AGCV).

Subvention de **28 215 €**

PROJET 2

POURSUITE DE L'EXTENSION DE L'ORT INTERCOMMUNAL

Continuité des travaux d'extension du périmètre
de l'ORT via une convention dite chapeau.

PROJET 3

VALIDATION DES CONVENTIONS CADRES PVD

Finalisation des conventions-cadres PVD
et passage à la phase opérationnelle du
programme par la mise en œuvre des plans
d'action.

PROJET 4

ENCLENCHEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UNE OPAH-RU MULTI-SITES

Dans le cadre du Plan Intercommunal de Lutte
contre l'Habitat Indigne (PILHI), la CASUD souhaite
revitaliser le tissu de logements et du centre-
ville en mettant en place une OPAH-RU sur les 4
communes de son territoire. Plusieurs sites ont
déjà été repérés sur les communes du Tampon
et de Saint-Joseph. Le recrutement d'une équipe
dédiée est également prévue.

Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

Un OPAH-RU désigne une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain. Cette convention a pour objectif de favoriser la réhabilitation des logements notamment en octroyant des subventions sous conditions, à destination des propriétaires bailleurs, des propriétaires occupants et des syndicats de copropriété.



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

LA VISION

La CASUD mène une stratégie ambitieuse en vue d'accompagner le développement des entreprises sur son territoire. Elle investit notamment en matière de création, de gestion de Zones d'Activités Économiques (ZAE) afin de maintenir et créer des emplois. L'intercommunalité vise également à développer la compétitivité et l'attractivité du territoire en développant l'offre d'immobilier d'entreprises avec la création d'espaces d'anticipation économique et d'économie collaborative tels que des hôtels d'entreprises ou de co-working.

CHIFFRES CLÉS

36 hectares de ZAE

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DES PALMIERS AU TAMPON

La ZAE des Palmiers est divisée en 3 tranches :

- **Palmiers 1**
La signature d'un bail à construction ou en acquisition de lot libres en cours pour 22 entreprises.
Financement FEDER
- **Palmiers 2 :**
Finalisation du dossier PRO et le lancement de la consultation auprès des entreprises pour débiter les travaux pour la création de 18 nouvelles parcelles
- **Palmiers 3 :**
Pour le compte de la CASUD, la SEDRE a réalisé une étude préliminaire qui sera intégrée au bilan de l'opération des Palmiers.
- Coût total de **14,3 M€**

Qu'est-ce que la SEDRE ?

La SEDRE est une Société d'économie Mixte (SEM) associant dans son capital l'Etat, des collectivités locales tels que la Région, le Département, et des partenaires économiques et financiers, publics et privés. Acteur historique dans le développement de la Réunion, elle accompagne les collectivités locales de la Réunion dans la mise en œuvre de leurs grands projets d'aménagement urbain.



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 2

ZAE TERRASS SAINT-JOSEPH

Lancement d'étude pour réaliser un parking dans la zone et divers aménagements d'accès aux parcelles.

Poursuite de la commercialisation :

- Dossier PRO finalisé pour un programme d'immobilier d'entreprises, dépôt du permis de construire pour la réalisation de 8 ateliers de production

Financement FEDER

ACTION 3

LA ZA DES GREGUES - SAINT-JOSEPH

Finalisation des travaux de modernisation pour 50 entreprises.

Réalisation d'une jonction entre la ZAE des Terrass et la ZA des Grègues.

Financement FEDER dans le cadre du programme REACT-EU



ACTION 4

LA ZA DU 14^{ÈME} KM - LE TAMPON

Lancement des études d'opportunités économiques et de maîtrise d'œuvre.

ACTION 5

ZAE DU 19^{ÈME} - LE TAMPON

Lancement des études d'opportunités économiques et de maîtrise d'œuvre.

ACTION 6

ZAE DE BASSE-VALLÉE - SAINT-PHILIPPE

Acquisition foncière de 3,7 hectares – élaboration du cahier des charges pour études préliminaires de la zone. Une prise de contact partenariale a été initiée par rapport au périmètre des monuments historiques et des fouilles archéologiques dans le cadre d'une démarche administrative préalable.

ACTION 7

RÉHABILITATION DE LA CALE DE HALAGE SAINT-PHILIPPE

Instruction des dossiers réglementaires par les services de l'État.

Coût total de **5,3 M€**



FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | Créer des espaces dédiés à l'activité économique

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

FINALISATION DES TRAVAUX ET COMMERCIALISATION DE LA ZAE LES PALMIERS - LE TAMPON

- **Palmiers 1**
Dépôt de permis de construire pour certaines entreprises et poursuite de la commercialisation de parcelles. En 2024, les deux premières entreprises implantées devraient commencer leur activités en générant ainsi 8 à 12 emplois.
- **Palmiers 2**
Dépôt du permis d'aménager pour 18 parcelles et cadrage des conditions de trésorerie. Pré-commercialisation des parcelles et lancement de la consultation pour les travaux

Dépenses prévisionnelles : **5M€**

- **Palmiers 3**
La CASUD et la SEDRE ont missionné l'Établissement Public Foncier de la Réunion (EPFR) afin de finaliser la maîtrise foncière.
Fin de concession en 2028 (8 parcelles en baux à construction FEDER POE 21-27)

Qu'est-ce qu'un l'EPFR ?

L'Établissement Public Foncier de la Réunion est un établissement public local à caractère industriel et commercial est régi par les articles L 324-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. Cette entité est compétente pour réaliser toutes acquisitions foncières et immobilières, pour le compte de ses membres ou de toute personne publique dans le cadre de constitution de réserves foncières ou de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement.

PROJET 2

ZAE LES TERRASS - SAINT-JOSEPH

Finalisation des travaux du parking et poursuite de la commercialisation.
Dépenses prévisionnelles de

150K€

PROJET 4

ZAE BÉZAVE/CAROSSE - SAINT-JOSEPH

Mise en place d'une démarche foncière en lien avec l'EPFR ainsi qu'une étude de programmation et de faisabilité.

Dépenses prévisionnelles de **3M€**

PROJET 3

ZA DES GRÈGUES - SAINT-JOSEPH

Finalisation de la Garantie de Parfait Achèvement

Dépenses prévisionnelles de **7M€**
Financement FEDER REACT-UE

PROJET 5

ZAE DU 14^{ÈME} AU TAMPON - LE TAMPON

Validation du dossier Pro et lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Une démarche d'acquisition foncière sera initiée.

Dépenses prévisionnelles du projet/travaux : **7M€**
(part CASUD) hors coût du foncier

PROJET 6

ZAE DU 19^{ÈME} AU TAMPON

Validation du dossier Pro et lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Une démarche d'acquisition foncière sera initiée.
Dépenses prévisionnelles du projet partie basse : **5M€**

PROJET 7

ZAE DE BASSE-VALLÉE - SAINT-PHILIPPE

Lancement d'une étude préliminaire qui regroupera une étude d'opportunité économique, urbaine et environnementale ainsi qu'une étude géotechnique.

Dépenses prévisionnelles de **4,5M€**

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS INNOVANTES

2 | **Créer** des espaces dédiés à l'activité économique

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

ACTION 1

PALMIERS TRANCHE 1 - LE TAMPON

Étude de capacité et de programmation

- Pour la création de 8 à 10 ateliers disposant d'un financement FEDER
- Sur 1 foncier de 3500 m² pour des activités non-éligibles au FEDER avec une étude pour la création d'un espace de co-working et salle de réunion

ACTION 2

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES FEDER ZAE TERRASS - SAINT-JOSEPH

Dépôt de permis et finalisation du dossier PRO

Financement FEDER.

Dossier PRO finalisé pour un programme d'immobilier d'entreprises, dépôt du permis de construire pour la réalisation de 8 ateliers de production.

Coût de **3M€**

ACTION 3

LOCAUX ÉCONOMIQUES DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA CHATOIRE - LE TAMPON

Réception des locaux économiques.



NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ZAE PALMIERS

Poursuite des études préliminaires.

PROJET 2

PROGRAMME D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES FEDER ZAE TERRASS

Lancement des études complémentaires de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) complémentaires et contrôleur technique par rapport au dossier PRO.

PROJET 3

LOCAUX ÉCONOMIQUES DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA CHATOIRE

Lancement de l'appel à projet pour la commercialisation des locaux.

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

1 | **Fédérer** autour de l'accueil réunionnais

Montant alloué aux actions sur le territoire en 2023 a été de 155 000€ (88 000€ en 2022).

LA VISION

Le tourisme relève de la compétence économique de la CASUD. La promotion du territoire est assurée par l'Office de Tourisme Intercommunale (OTISud) par le biais d'un Contrat de Prestations Intégrées (CPI). Celle-ci regroupe les offices de tourisme des quatre communes de la CASUD (Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon). Leurs principales missions consistent à assurer l'accueil et l'information des visiteurs, de promouvoir notre territoire, de soutenir et coordonner les acteurs locaux du tourisme et de mettre en œuvre la politique locale du tourisme.

CHIFFRES CLÉS

4 bureaux d'information Touristiques (BIT)	23 employés	
56 571 visiteurs	+40 % de visiteurs reçus dans les bureaux par rapport à 2022	1,1 M€ de subvention de la CASUD

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

OBTENTION DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

Depuis 2021, l'OTISUD met en place un plan d'actions pour favoriser une expérience d'accueil axée sur la créolité. Les efforts réalisés notamment en termes de management des équipes, de la satisfaction des clients, de la mise en valeur de l'identité locale et de l'amélioration des retombées économiques lui ont permis d'obtenir la marque Qualité Tourisme avec un taux de conformité de 94 %.

ACTION 2

RELOCALISATION DU BIT DE SAINT-PHILIPPE

Implantation du BIT sur le site de Baril-les-Bains



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION****1 | Fédérer** autour de l'accueil réunionnais**ACTION 3****DES ACCUEILS HORS LES MURS INSOLITES**

A l'heure où les visiteurs ne se rendent plus forcément dans les offices pour avoir des informations, l'OTISUD a opté pour des accueils hors les murs.

Pour cela, 2 concepts inédits ont été mis en place :

- **CONCEPT «NOU VIEN ROD A ZOT»**

Les conseillers en séjour de l'OTISUD se rendent sur sites touristiques pour aller discuter avec les touristes, les informer et les encourager à rester plus longtemps sur notre territoire.

- **Concept "Les rendez-vous insolites"**

Sur un site touristique insolite et fréquenté, le but est de créer la surprise en étant présent et en offrant une expérience aux visiteurs (dégustation de riz chauffé par exemple).

Par exemple, fin 2023 : présence "dann fond Grand Bassin"

**NOS PROJETS EN 2024****PROJET 1****RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PRESTATIONS INTÉGRÉES**

Le CPI arrive à échéance le 31 mai 2024 et confère à l'OTI les missions de gestion de l'office de tourisme intercommunal ainsi que les quatre BIT, de gestion et d'installation de la signalétique touristique, d'entretien des toilettes touristiques. Le renouvellement est également l'occasion d'établir un bilan de ce CPI et les objectifs d'optimisation et de développement pour la prochaine période (2024/2027).

PROJET 2**DÉMÉNAGEMENT DU BIT DU TAMPON**

Améliorer sa visibilité et son accessibilité

PROJET 3**AMÉLIORER ET OPTIMISER L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE 2 BIT**

Poursuite de l'amélioration de l'accueil des touristes locaux et externes

PROJET 4

POURSUIVRE LA MISE EN AVANT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ART DE VIVRE CRÉOLE DANS NOTRE CONCEPT D'ACCUEIL.

PROJET 5

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES À DESTINATION DES TOURISTES.

PROJET 6

POURSUIVRE LA VALORISATION DES PRODUITS D'EXCELLENCE DU TERRITOIRE.

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

2| Informer sur les lieux d'exception et les prestataires de notre territoire

LA VISION

La signalétique touristique correspond aux panneaux d'accueil et d'information, aux panneaux directionnels, aux pancartes pédagogiques et représente également un enjeu pour l'image et l'attractivité du territoire. Depuis 2021, la signalétique touristique fait l'objet d'une attention particulière, tant par l'OTI que par la CASUD. Afin de répondre aux attendus du cadre de la signalisation réglementaire routière, il est prévu un schéma directeur global en collaboration avec l'OTISud.

CHIFFRES CLÉS

2

applications créées

2

marques déposées à l'INPI

40

prestataires testés

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

TRAVAILLER SUR UNE APPLICATION DE SIGNALÉTIQUE DIGITALE POUR GUIDER LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE

L'équipe de l'OTISUD a créé, en interne, un système de guidage numérique permettant au visiteur de se repérer et de suivre sa route vers un prestataire touristique comme s'il suivait les panneaux de signalétique routiers.

Dépôt du nom de cette application baptisée "Ousa i lé", auprès de l'INPI en 2023.

ACTION 2

TRAVAILLER SUR UNE APPLICATION DE PARCOURS TOURISTIQUES POUR FAIRE DÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE DE FAÇON ORIGINALE ET PRATIQUE

L'équipe de l'OTISUD a créé, en interne, une plateforme dédiée aux parcours touristiques qui permet de référencer toutes les randonnées et circuits possibles sur le territoire avec intégration des hébergements et autres structures touristiques à la journée ou sur plusieurs jours. Extraction de données et de cartes possibles par les Conseillers en Séjour pour une information encore plus complète en bureaux d'informations.

Dépôt du nom de cette application baptisée "Vangué OT", auprès de l'INPI en 2023.



NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

LANCEMENT D'UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Pour l'accompagnement à la réalisation d'un schéma directeur de la signalétique touristique et mettre en œuvre le plan d'actions associé.

PROJET 2

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL DE SIGNALISATION DIGITALE "OUSA I LÉ" SUR LE TERRITOIRE.

PROJET 3

DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION DE PARCOURS TOURISTIQUES "VANGUÉ OT" SUR LE TERRITOIRE

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

3| Animer et faire connaître notre territoire en capitalisant sur ses nombreux atouts

LA VISION

Une des missions principales de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTISud) est de promouvoir et d'animer le territoire afin d'y attirer des visiteurs, tant locaux qu'extérieurs, les encourager à le découvrir et à y rester pour créer une dynamique économique positive. Cela passe notamment par la mise en place d'événements.

CHIFFRES CLÉS

2 nouveaux événements phares par rapport à 2022	5 événements communaux participés	3 soutiens à des événements organisés par des associations
---	---	--

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "ENTRE DEUX ZARTS" - L'ENTRE-DEUX

Une journée dédiée à la valorisation des métiers artisanaux et des savoirs faire péi
32 artisans présents et un peu plus de 800 visiteurs reçus.

ACTION 2

NOUVELLE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "LAMBIANS KRÉOL" - LE TAMPON

Une journée dédiée à la valorisation de nos traditions et notre art de vivre créole
258 participants/**9** Animations et ateliers/**10** prestataires & partenaires concernés.

ACTION 4

PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "KOULÈR ZÉPICES" - SAINT-JOSEPH

Une journée dédiée à la valorisation de notre patrimoine rural, agricole et gastronomique à travers des visites chez des producteurs suivis d'un concours culinaire
128 personnes reçues / **7** Ateliers et animations / **10** prestataires et partenaires impliqués



ACTION 3

PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "LAMBIANS LA MER" - SAINT-PHILIPPE

Une journée dédiée à la valorisation de notre littoral exceptionnel et nos savoirs faire "lontan" (comme la pêche)
1015 visiteurs / **10** Animations et ateliers / **15** prestataires & partenaires concernés



NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUITE DES ÉVÉNEMENTS SUR LES 4 COMMUNES

PROJET 2

METTRE EN PLACE AU MINIMUM UN NOUVEL ÉVÉNEMENT EN FONCTION DES OPPORTUNITÉS OU DES BESOINS DES COMMUNES

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

4 | Développer la visibilité et la notoriété du territoire

LA VISION

En terme de stratégie, l'OTISud a pour ambition de devenir un média touristique en affirmant son positionnement comme une destination expérientielle. L'année 2023 a eu pour principal objectif de développer la notoriété de notre territoire auprès du grand public.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

AUGMENTER LE NOMBRE D'ABONNÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Augmentation entre **50** et **60%** du nombre d'abonnés sur Facebook et Instagram par rapport à 2022.

ACTION 2

FAIRE CONNAÎTRE LE TERRITOIRE SUR DIFFÉRENTS MÉDIAS LOCAUX

26 articles / **3** reportages et interviews télévisés / **4** interviews radios / Diverses campagnes sur plusieurs radios locales / **4** encarts publicitaires dans des magazines locaux.
2 campagnes à l'aéroport Roland Garros

ACTION 3

PRODUIRE UN FILM DE PROMOTION DU TERRITOIRE

Primé aux Trophées du film touristique 2023 (Prix du public).

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUITE DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Ce projet nécessite des ressources humaines et financières, pour mieux informer et séduire les visiteurs

PROJET 2

REFONTE DE L'IDENTITÉ VISUELLE DE L'OTISUD

Pour améliorer l'ancrage du territoire comme une destination

PROJET 3

CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET EXCLUSIF À L'OTISUD

Aujourd'hui l'OTISUD partage un site internet commun avec l'Office de Tourisme Intercommunal de la CIVIS : il est nécessaire que le territoire de la CASUD ait son propre site, telle une véritable destination touristique.



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

5| **Soutenir** et **Accompagner** nos prestataires dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

LA VISION

Les prestataires touristiques constituent le socle de notre tourisme : sans prestataires, pas de tourisme et donc moins de dynamique économique et d'attractivité pour le territoire.

La stratégie de l'OTISUD est donc d'être un "guichet unique" assurant une mission principale de "gestion de la relation professionnelle et sociale auprès des prestataires touristiques de la CASUD.

Pour cela, les actions sont structurées autour de 4 axes :

INFORMER, PROMOUVOIR, CONNAÎTRE et ACCOMPAGNER les prestataires.

CHIFFRES CLÉS

139

prestataires en plus
par rapport à 2022

145

établissements qualifiés
(labelisés ou classés)

102

nouveaux
établissements

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

MISE EN PLACE D'ATELIERS ET DE FORMATIONS DÉDIÉES AUX PRESTATAIRES

Durant l'année 2023, **6** ateliers ont été organisés à destination des prestataires, soit 1 tous les 2 mois.

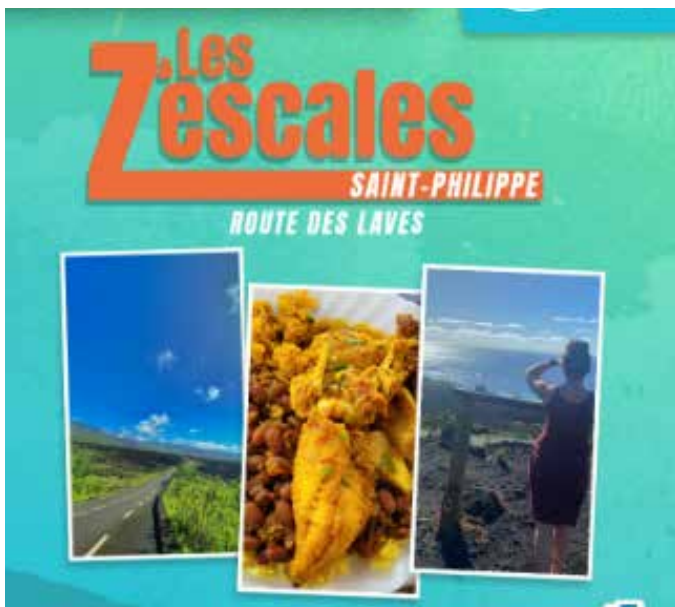
88 prestataires participants / +50% par rapport à 2022

ACTION 2

MISE EN PLACE D'ÉDUCTEURS DÉDIÉS AUX PROFESSIONNELS

Les objectifs principaux de cette journée est la mise en réseau des prestataires et l'apport de connaissance sur le territoire afin que les prestataires en deviennent des ambassadeurs

2 éducteurs appelés "Zescales" ont été organisés : un au Tampon et un à Saint Philippe



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION**

5 | Soutenir et Accompagner nos prestataires
dans une démarche de montée en qualité de tout le territoire

ACTION 3**CRÉATIONS D'OUTILS D'AIDE AUX PRESTATAIRES**

Rédaction d'outils numériques et de magazines pour informer ou promouvoir les prestataires.

**ACTION 4****OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT TRÈS PERSONNALISÉ AUX PRESTATAIRES**

L'OTISud rend visite aux prestataires notre territoire pour faire connaissance, entendre leurs besoins et mettre à jour la base de données.

En 2023, **93** visites ont été effectuées, soit **+65%** par rapport à 2022.

ACTION 5**ANIMATION ET GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR (TDS) EN COLLABORATION AVEC L'INTERCOMMUNALITÉ**

Le service prestataires de l'OTISUD a accompagné les hébergeurs de la façon suivante :

- Information des hébergeurs des facilités de commercialisation avec les plateformes,
- Information sur les différentes étapes et les informer des procédures à suivre,
- Vérification auprès des opérateurs qu'ils récoltent bien la TDS et sur les bons tarifs.

Au 31/12/ 2023, 542 hébergeurs été inscrits sur la plateforme contre 387 en 2022.

243 421 € de taxe de séjour récoltées, soit + 54% par rapport à 2022

NOS PROJETS EN 2024**PROJET 1**

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA MONTÉE EN GAMME DES PRESTATAIRES

PROJET 2

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE
DES SERVICES À DESTINATION DES PRESTATAIRES

PROJET 3**ACTIONS RELATIVES À LA TAXE DE SÉJOUR**

Poursuite des efforts en terme d'animation et de pédagogie auprès des hébergeurs,
Proposition d'ateliers spécifiques autour de la Taxe De Séjour,
Déploiement de l'outil DECLALOC sur le territoire et le rendre pleinement opérationnel



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1 | Favoriser l'insertion

LA VISION

La CASUD s'engage envers le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour mobiliser les dispositifs d'accompagnement renforcés vers l'emploi afin de remettre durablement à l'emploi les publics les plus éloignés (les demandeurs d'emplois de longue durée, les bénéficiaires des minima-sociaux, les jeunes sans qualification) à travers la mise en place d'un parcours, adapté à chaque situation. Ce dispositif offre un accompagnement personnalisé avec une obligation de suivi régulier et de résultat.

Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen + (FSE+) à hauteur de 80% pour ses actions.

CHIFFRES CLÉS		
112 nouvelles personnes accompagnées au cours de l'année	248 mises en étapes de parcours	80 personnes sorties du PLIE (CDI, CDD+ 6 mois, formations qualifiantes, créations d'entreprises)

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

VALIDATION DU NOUVEAU PROGRAMME OPÉRATIONNEL EUROPÉEN (POE) FSE+ 2021/2027

- Présentation des impacts et actions des nouveaux entrepreneurs via Initiative Réunion ;
- Découverte des métiers via les ateliers de lunettes virtuelles ;
- Les forums «Mardi Nou Lé La» au sein de chaque Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et la Journée Pour l'Emploi au Tampon ;
- Les forums «Happy» à Saint-Joseph ;
- Les forums d'actions sociales à la Plaine des Cafres et à Saint-Philippe (bus du PLIE) ;
- Les partenariats avec les associations d'insertion sur Saint-Philippe ;
- Les partenariats avec l'ADIE et à l'action « Une semaine pour créer sa boîte » ;
- L'appui au recrutement du nouveau cinéma Multiplexe de Pierrefonds ;
- Partenaire d'ESS'entiel CRESS (sobriété et jeunesse, apprendre autrement) ;
- Acteur du Wepcup digital Clean Up Day (sécurisation de documents) ;
- Partenariat avec Eduf'Fi (accompagner le public à l'Éducation Financière) ;
- Partenariat avec Point Conseil Budget et IEDOM sur l'accompagnement au changement de budget (du RSA/ASS/ARE vers salaire -allocations de formations) ;
- Orientation CAF Réunion pour positionnement pour tous au BAFA ;
- Participation aux actions sur la santé mentale, en plate-forme de suivi et décrocheurs.



DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

1 | Favoriser l'insertion

ACTION 1

VALIDATION DU NOUVEAU PROGRAMME PO FSE+ 2021/2027

- Participation aux actions de sécurisation et risque des métiers avec la CGSS ;
- Offrir au public le repos via des nuitées en gîtes locaux en lien avec le Département ;
- Orientation à la Journée Porte Ouverte des métiers du tourisme avec l' OTI SUD ;
- Participation au recrutement Hôtel Restauration Tourisme à la Villa Delisle ;
- Participation au nouveau Comité Territorial de l'Insertion et de l'Activité ;
- Les cofinancements de formations individuelles ;
- Participation aux actions « démarchés égalités hommes-femmes » : Bien-vivre sa ménopause au travail.



NOS PROJETS EN 2024

La programmation 2024 est d'un montant prévisionnel de 600 k€.

PROJET 1

INTÉGRATION DE NOUVELLES PERSONNES

Proposer le dispositif à 280 nouvelles personnes.

PROJET 2

OBJECTIF DE 50 % DE SORTIES POSITIVES

Tendre vers un objectif de 50 % de sorties positives du PLIE des personnes en accompagnement (avec des critères visant notamment le public des femmes, avec une qualification de niveau égal ou inférieur au CAP/BEP, nombre de jeune ne pouvant excéder 20%).

PROJET 3

ACQUISITION DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

La CASUD se dotera d'un pool d'ordinateurs qui sera mis à la disposition des bénéficiaires du PLIE dans le cadre de leur parcours.

PROJET 4

MISE EN PLACE D'INTERVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

(coaching, encadrant technique, ...) pour notamment soutenir l'insertion de la création d'activité.

PROJET 5

MISE EN PLACE D'ATELIER CHANTIER D'INSERTION PLIE

Lancement d'un appel à projet en 2024 pour un démarrage d'actions notre le territoire.

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2| Améliorer la qualité de l'habitat

LA VISION

La CASUD est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. Elle doit donc assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur son territoire. La politique de l'habitat est un pilier de l'action sociale favorisant l'accès et le maintien dans un habitat adapté de tous les publics. Depuis 2019, la CASUD dispose d'un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) exécutoire pour 6 années.

Le diagnostic du PLHI a permis de mettre en exergue 4 enjeux majeurs :

- La lutte contre l'habitat indigne ;
- Le soutien à l'acquisition foncière ;
- Le soutien à la production de logements sociaux ;
- L'amélioration des modalités de gestion de la demande et d'attribution de logements sociaux.

CHIFFRES CLÉS

40 000

demandes de logements sociaux à la Réunion

5 200

demandes de logements sociaux sur le territoire de la CASUD

1

offre de logement pour

5,3

demandes

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

PLAN DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Coût pour 3 ans, 900 K€ dont financement 700K€ État et 200K€ pour la CASUD.

Recrutement des équipes territoriales d'animation et de suivi du PILHI

Finalisation du recrutement des équipes territoriales (binômes techniciens bâtis et travailleurs sociaux sur Saint-Joseph et Le Tampon).

Actualisation de la convention cadre du PILHI entre la CASUD et l'État

Mise en place d'une démarche d'homogénéisation des interventions au niveau régional. En 2023, 80 visites ont été effectuées.

Interventions auprès des propriétaires occupants et bailleurs

Mise en place des premières interventions auprès des propriétaires-bailleurs et des propriétaires occupants concernant l'habitat indigne. 280 interventions réalisées.

Collaboration avec les partenaires

Mise en place d'un modèle de collaboration avec les partenaires tels que l'ARS, les agents communaux et la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) pour les interventions d'urgence en lien avec la police municipale et la police préfectorale, notamment dans le cas de logements insalubres.

Soutien financier aux CCAS concernant l'Habitat Indigne pour les ménages défavorisés

La CASUD a alloué 200 k€ aux CCAS des communes membres afin de financer des interventions dans le domaine de l'habitat indigne. Ces interventions concernent majoritairement des remises à niveau du logement et viennent compléter les aides de l'État et du Département. En 2023, 50 familles ont pu bénéficier de cette aide. L'accompagnement se fait selon la situation (habitat vacant, propriétaires occupants et propriétaires-bailleurs). 280 visites ont été réalisées.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT****2 | Améliorer** la qualité de l'habitat**ACTION 2****PLAN DE GESTION DE LA DEMANDE ET DE L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Depuis la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014, les EPCI sont devenus les acteurs principaux dans la stratégie de gestion et d'attribution des logements sociaux avec pour objectif de favoriser la mixité sociale. Afin de bien informer et orienter les demandeurs, la loi prévoit la mise en place d'un Service d'information et d'Accueil des Demandeurs de logement social (SIAD).

Mise en œuvre du SIAD : gestion de 250 dossiers dans leur labellisation DALO ou PDALPD

Le recours au Droit Au Logement Opposable dit « DALO » est réservé à certains demandeurs de logement social. Ce recours leur permet d'être reconnus comme prioritaires pour l'attribution d'un logement social.

« 35 » guichets d'accueil de la demande avec accès au SNE.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) définit les mesures permettant aux personnes ou familles éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent ou de s'y maintenir. Ces dossiers ont nécessité un suivi qualitatif avec des besoins de réactualisation. 400 familles ont été accompagnées pour leur labellisation.

Financement de l'équipe SIAD

La CASUD finance 4 Équivalents Temps Plein (ETP) de travailleurs sociaux pour la gestion de la demande de logements sociaux et d'attribution.

ACTION 3**AUTRES ACTIONS DU PLH (2023)****3^{ème} Conférence Intercommunale du Logement (CIL)**

Bilan PILHI,
Évaluation du PLHI à mi-parcours,
Passage à la gestion en flux des droits de réservation,
Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) - Convention Intercommunale d'Attribution de logements (CIA).

**Soutien à la minoration foncière**

Une subvention versée par la CASUD avec l'EPFR pour diminuer les coûts de sorties des opérations de logement.

Ces fonds ont pour but de faciliter les opérations de constructions neuves et d'acquisition/amélioration en diminuant la charge foncière portée par l'opérateur (bailleur ou collectivité) pour des logements agréés ou conventionnés. Grâce à cette diminution du coût du foncier, l'intercommunalité facilite le montage d'opérations de construction de logements locatifs aidés.

Coût de **500K€/AN** avec l'EPFR.

Participation à des outils d'observation et d'accompagnement au logement

Soutien à AGORAH, AIVS, ADIL, etc

Évaluation à mi-parcours du PLHI

Finalisation de l'évaluation à mi-parcours du PLHI et proposition des nouvelles actions à intégrer au programme.

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT**2 | Améliorer** la qualité de l'habitat**NOS PROJETS EN 2024****PROJET 1****PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE****Recrutement du coordonnateur PILHI**

Recruter un coordonnateur pour animer et développer les actions transversales du PILHI.

Développement des actions transversales du PILHI

Lancement d'une étude sur la vacance de logement :

- Lancement d'une étude sur le permis de louer afin de pouvoir empêcher la nouvelle location d'un logement indécent sans travaux préalable ;
- Mise en place d'un accompagnement dans la résorption de l'indivision ;
- Mise en place de fonds mutualisés d'intervention.

Repérage des logements insalubres

Réalisation de 280 visites de logements sur l'ensemble du territoire CASUD.

PROJET 2**PLAN DE GESTION DE LA DEMANDE ET DE L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX****Adhésion à l'association GEOD (Gestion, Enregistrement, Observation de la Demande)**

Adhésion à (GEOD) qui permet de disposer de données fiables sur les demandes de logement social enregistrées dans le Système National d'Enregistrement (SNE).

Mise en place d'un logiciel métier

Mise en place des logiciels métiers appropriés au niveau des CCAS des communes membres et formation des agents.

Mise en place d'une cotation de demande de logement

Installation de la cotation, suivant la loi ALUR, pour permettre l'aide à la décision en matière d'attribution de logement.

Création de 5 guichets enregistreurs de la demande de logement

- CASUD : 1,
- Commune du Tampon : 2,
- Commune de Saint-Joseph : 1,
- Commune de Saint-Philippe : 1.

PROJET 3**AUTRES ACTIONS DU PLH****Soutien à la minoration foncière**

Mise en place d'une nouvelle convention pluriannuelle avec l'EPFR pour 2,5 M€ sur la période 2024/2028.

Participation au PLOM 3

Le Plan Logement Outre-Mer (PLOM) 3 (2024 - 2027) a pour objectifs :

- L'accélération et de la production et l'accessibilité du logement locatif social ;
- L'intervention de façon volontaire sur l'habitat privé pour augmenter et améliorer le parc destiné aux ménages modestes et très modestes ;

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DYNAMISER L'EMPLOI LOCAL ET L'OFFRE DE LOGEMENT

2 | Améliorer la qualité de l'habitat

PROJET 3

AUTRES ACTIONS DU PLH

- L'amélioration de la résilience des territoires face au changement climatique ;
- L'accompagnement de chaque territoire dans la conduite de leurs mesures phares.

Travaux liés à l'observatoire des loyers privés

Poursuite des travaux en lien avec l'AGORAH et l'ADIL.

Adhésion à l'agence SOLEIL

Adhésion à l'agence immobilière à vocation sociale et la mobilisation des propriétaires privés afin d'obtenir un loyer abordable.

Mettre en place des échanges avec les acteurs du logement social

Démarrage des pourparlers avec l'État et les autres EPCI sur les recettes structurelles à constituer pour faire face aux enjeux liés à cette compétence.

Animation des instances de gouvernance sur le territoire

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a permis de mettre en place deux comités de pilotage, à savoir le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID) et la Convention Intercommunale d'Attribution de logement (CIA). En 2024, la CASUD souhaite donc poursuivre l'animation des différentes instances.

Les Contrats de Mixité Sociale

Finalisation des Contrats de Mixité Sociale (CMS) pour intégrer les enjeux de production de logements sociaux des communes de l'Entre-Deux et de Saint-Joseph.

Création de l'Office Foncier Solidaire

Participation à la création de l'Office Foncier Solidaire (OFS) pour permettre à des accédants de réaliser leur projet sans avoir le poids du foncier.

Mise en place des conventions de gestion en flux des droits de réservation

Suivi de la bonne mise en œuvre des conventions.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

1 | Relever les défis de la mobilité

LA VISION

La CASUD est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité qui décide de l'offre de transport, des investissements et de la politique à mener en matière de déplacements sur son territoire. Elle a confié l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs à une délégation de service public de transport urbain depuis mai 2014. La CASUD organise également les transports scolaires sur son territoire. Elle dispose également d'une offre de services pour les transports périscolaires du territoire en liaison avec ses communes et le Rectorat pour des sorties effectuées dans le cadre scolaire, en relation avec l'enseignement et les loisirs.

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

1 | **Relever** les défis de la mobilité

CHIFFRES CLÉS - RÉSEAU URBAIN ET INTERURBAIN

1 134 452
clients transportés

4 120 448 km
parcours

1 10

véhicules dont 49 mis à disposition par la collectivité

1 180 525 €
recettes commerciales



CHIFFRES CLÉS - RÉSEAU SCOLAIRE

7 446

scolaires transportés (maternelles au lycée)

1 214 000 km

Nombre de kilomètre parcourus

124

véhicules

124

circuits

COMMUNES	NOMBRE DE CIRCUITS
LE TAMPON	65
SAINT-JOSEPH	38
SAINT-PHILIPPE	10
L'ENTRE-DEUX	11
TOTAL	124

TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES	
COMMUNES	NOMBRE DE SORTIES
LE TAMPON	827
SAINT-JOSEPH	268
SAINT-PHILIPPE	535
L'ENTRE-DEUX	99
TOTAL	1 729



L'activité du transport périscolaire en 2023 s'inscrit dans un contexte financier contraint avec un budget en diminution et une augmentation des tarifs des exploitants dans le cadre des nouveaux marchés.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

PARTICIPATION AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DES MOBILITÉS DE LA RÉUNION

Visibilité de l'engagement de la CASUD

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE****1 | Relever** les défis de la mobilité**ACTION 2****RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DES TRANSPORTS
SCOLAIRE ET MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE
D'INSCRIPTION DE LA CASUD 2023/2024**

Comme chaque année, la CASUD organise le transport scolaire sur son territoire.
En 2023, la campagne d'inscription s'est tenue du 19 juin au 31 juillet 2023

**ACTION 3****RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DES TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES****NOS PROJETS EN 2024****PROJET 1****LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)**

Engagement des négociations pour le contrat de DSP de transport urbain (sectorisé en 3 lots et complété par une mission de régulation et coordination) qui fera l'objet d'un marché public.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE****2 | Encourager** l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales**LA VISION**

La CASUD est chargée de promouvoir les modes de transports durables en mettant en place des actions et des infrastructures favorisant l'intermodalité. L'intercommunalité a la gestion des infrastructures de transport pour assurer un système de mobilité efficace, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins des usagers. L'intercommunalité gère la planification, la construction, la maintenance et l'amélioration des infrastructures de transport dans une perspective de durabilité. Elle veille aussi à l'amélioration de l'accessibilité pour tous les usagers.

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE****2 | Encourager** l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales**CHIFFRES CLÉS - RÉSEAU URBAIN ET INTERURBAIN**

2 139 arrêts sur le réseau urbain dont 46 sont accessibles	4 gares	245 personnes utilisatrice du service Handibus
1 30 abris voyageur	231 poteaux d'arrêts	

NOS ACTIONS EN 2023**ACTION 1****MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE GARE À LA CHATOIRE - TAMPON**

Il s'agit de la plus grande gare de la Réunion avec une surface de 10 000 m² et 17 quais. Cette gare routière permet de désengorger la ville du Tampon et d'améliorer la connexion avec les différents réseaux comme Alternéo et Car Jaune. La gare comprend également un service de location de vélos électriques et des pistes cyclables à ses abords.

Coût de **4,8 M€**
Subvention FEDER et de la Région.

**ACTION 2****MISE EN SERVICE DE LA GARE ROUTIÈRE
SAINT-PHILIPPE**

La gare possède deux quais où circulent trois lignes. Elle se compose de deux guichets dont un dédié au réseau scolaire et l'autre au réseau urbain. Inauguration le 22 septembre 2023.

Coût : **664 738 € HT**

Subvention de l'État au titre du Contrat de Ruralité.

**ACTION 3****POURSUITE DES ÉTUDES DE LA NOUVELLE VOIE
URBAINE - LE TAMPON**

Poursuite des études et dépôt du dossier environnemental.

ACTION 4**GARE ROUTIÈRE DE LA PLAINE DES CAFRES**

Finalisation des études

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

2 | Encourager l'utilisation de transports durables via des infrastructures intermodales

ACTION 5

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ POUR 40 POINTS D'ARRÊTS SUR LE RÉSEAU CARSUD

Travaux concernant des prestations Voiries Réseaux Divers (VRD) (y compris signalisation verticale et horizontale) et la fourniture et pose de mobilier urbain.

Coût : **1 379 877€_{HT}**

COMMUNES	NOMBRE D'ARRÊT MIS EN ACCESSIBILITÉ
LE TAMPON	21
SAINT-JOSEPH	4
SAINT-PHILIPPE	11
L'ENTRE-DEUX	4
TOTAL	40

ACTION 6

LANCEMENT DE HANDIBUS

Lancement de HANDI'BUS, un service qui permet d'assurer les déplacements réguliers ou occasionnels des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et qui ne sont pas en possibilité de prendre le réseau de bus CARSUD, seules ou accompagnées.



NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

TRANSPORTS COLLECTIF EN SITE PROPRE ET LA NOUVELLE VOIE URBAINE - LE TAMPON

La commune du Tampon connaît aujourd'hui une importante évolution démographique qui s'accompagne d'une congestion du trafic routier. Face à ce constat, la CASUD a initié le projet de TCSP. La nouvelle voie urbaine désigne un axe routier de 5 km qui viendra connecter le rond-point des Azalées à la RN3 au niveau du 14ème km en passant par Trois Mares et la nouvelle gare routière de la Châtoire.

Ce projet inclut l'aménagement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et l'équipement de transport à haut niveau de service. Une voie Verte sur un linéaire total ou partiel du tronçon aménagé, est également prévue.

Dépenses prévisionnelles pour le projet global : **56 M€**

Consultation des travaux pour les tronçons 1 et 3 au second semestre 2024. Les travaux devraient débuter au second semestre 2024 pour une livraison prévisionnelle en décembre 2025.

Dépenses prévisionnelles pour 2024 : **5 M€**

ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE****2 | Encourager** l'utilisation de transports durables
via des infrastructures intermodales**PROJET 2****LA GARE ROUTIÈRE DE L'ENTRE-DEUX**

Des travaux de maintenance et de sécurisation sont à prévoir : pose de clôtures, caméras de vidéosurveillance, travaux d'entretien du site et des locaux.

Dépenses prévisionnelles : **200 K€**

PROJET 3**CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA PLAINE DES CAFRES - LE TAMPON**

Démarrage des travaux en 2024. Cette nouvelle gare routière sera située sur la RD70, à l'intersection des rues Raphaël Douyère et Ah Kit et s'étendra sur une superficie de 3000m². Elle pourra accueillir 13 lignes de bus pour plus de 90 passages journaliers de 5h30 à 21h00 (8 lignes du réseau Carsud, 1 ligne du Réseau Car Jaune et 4 bus du réseau scolaire).

Elle sera équipée d'une plateforme d'une dizaine de quais pour les bus, et sera aménagée avec des trottoirs, des espaces verts, de l'éclairage public, et du mobilier urbain. La pose d'équipement pour vélos (arceaux, abris), une piste cyclable, de zones piétonnes sur la RD 70, de places de parking pour les Personnes à Mobilité Réduite et de dépose-minute sont également prévus.

Dépenses prévisionnelles : **2,8 M€**

PROJET 4**GARE ROUTIÈRE DE SAINT-JOSEPH**

Un programme de travaux de maintenance avec la réfection des toilettes publiques et la réaffectation des locaux.

Dépenses prévisionnelles : **100K€**

PROJET 5**POURSUIVRE L'OFFRE DE TRANSPORT HANDIBUS - CASUD**

Dans le même cadre du service Mobinéo sur votre territoire, la CASUD a mis en œuvre son nouveau service de transport à la demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), baptisé Handi'Bus depuis le 21 avril 2023. Conscient de l'interdépendance des déplacements dans nos régions respectives, pour faciliter les échanges et améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur nos deux réseaux (ALTERNEO et CARSUD), nous souhaitons établir un partenariat entre la CIVIS et la CASUD.

Ce partenariat a pour objectif de répondre aux besoins de nos concitoyens en renforçant la qualité du service offert aux utilisateurs au quotidien, ce qui les encouragera à utiliser nos services de transport adapté pour se déplacer dans notre zone de mobilité commune.



PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

3| Améliorer la qualité du service aux usagers

LA VISION

La CASUD veille au fonctionnement efficace et de manière rentable du réseau du transport tout en offrant un niveau de service satisfaisant aux usagers. Afin de rendre l'utilisation des transports collectifs plus confortables, les médiateurs et contrôleurs ont mis en place une relation de proximité avec les usagers. L'adoption d'une posture de service accompagnée par le suivi d'outils digitaux utilisés par les usagers permettent aux équipes de la direction Transports de répondre aux diverses sollicitations de manière réactive et adaptée.

Contrôle qualité Interne CASUD

CHIFFRES CLÉS - CONTRÔLE QUALITE CASUD		
COMMUNES	URBAIN	SCOLAIRE
ENTRE-DEUX	116	271
SAINT-JOSEPH	475	2 083
SAINT-PHILIPPE	504	350
LE TAMPON	2 410	2 553
TOTAL	3 505	5 257

CHIFFRES CLÉS - CONTRÔLE TITRE SCOLAIRE CASUD		
COMMUNES	TITRES VALIDES	TITRES INVALIDES
ENTRE-DEUX	370	12
SAINT-JOSEPH	1 499	35
SAINT-PHILIPPE	155	0
LE TAMPON	5 470	169
TOTAL	7 494	216

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

3 | Améliorer la qualité du service aux usagers

CHIFFRES CLÉS - CONTRÔLE QUALITÉ DU GROUPEMENT NOVASUD

25 191

de contrôle usagers sur le réseau Urbain

19%

de taux de fraude global

CHIFFRES CLÉS - APPLICATION ZENBUS (DONNÉES VUE MOBILE)

7 543

utilisateurs uniques

956 144

connexions

CHIFFRES CLÉS - APPLICATION ZENBUS (DONNÉES VUE WEB)

3 451

utilisateurs uniques

28 601

connexions

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE BILLETTIQUE SANS CONTACT 2SCHOOL

L'adoption de cette nouvelle billettique permettra à la CASUD d'optimiser son réseau de transports scolaires, notamment grâce à :

- Une surveillance en temps réel du nombre d'élèves à bord, du déroulement des montées et descentes ;
- Le suivi des positions des bus notamment par les élèves et leurs parents ;
- Un protocole de contrôle systématique à la fin de chaque trajet pour vérifier s'il reste des élèves dans le véhicule ;
- Une meilleure connaissance du réseau avec une visualisation en temps réel des itinéraires, la gestion des incidents et accidents sur les parcours prévus ;

Par ailleurs, l'ensemble des conducteurs, responsables d'exploitation du réseau de transports scolaires ainsi que les agents, ont été formés au système 2SCHOOL.



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

3| Améliorer la qualité du service aux usagers

ACTION 2

RENOUVELLEMENT DES MOBILIERS URBAINS

Ces mobiliers modernes et résistants sont créés pour équiper les arrêts de bus fréquentés par les usagers des transports scolaires et urbains du territoire de la CASUD. Les objectifs attendus sont de :

- Repositionner les mobiliers urbains (abris bus, poteaux d'arrêt, bancs, ...) sur des emplacements sécurisés ;
- Harmoniser l'image des arrêts pour davantage de lisibilité et visibilité ;
- Actualiser l'information voyageurs.

Le programme s'étend sur la période 2023-2026 pour un coût total de **1,2M€**



ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES
À LA VOITURE INDIVIDUELLE****3 | Améliorer** la qualité du service aux usagers**NOS PROJETS EN 2024****PROJET 1****LA MISE EN PLACE DE BORNES D'INFORMATION VOYAGEUR (BIV)**

La CASUD souhaite développer et alimenter en données ces solutions métiers, optimiser son réseau de transport public et améliorer la qualité de service rendu aux usagers. La mise en place de Bornes d'Information Voyageur pilotées par un progiciel interfaçable et complémentaire avec nos autres solutions logicielles permettra :

- D'optimiser l'offre globale de transport du territoire ;
- De disposer en temps réel d'informations sur le réseau de transport ;
- D'améliorer la régulation des services et de gérer les aléas ;
- D'organiser l'affectation des quais en gares routières et dans les pôles d'échanges ;
- D'informer les voyageurs en temps réel ;
- De réaliser des campagnes de communication auprès des usagers .

Pour 2024, il est prévu l'acquisition de 40 systèmes d'informations voyageurs par le biais de la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP).

Dépenses prévisionnelles : **1M€**

PROJET 2**LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SOLUTION DE COMPTAGE**

En lien avec le changement de modèle économique, il convient d'équiper la flotte de véhicules d'une solution de comptage. L'objectif étant de faire que nos délégataires s'investissent à augmenter la fréquentation des lignes.

Les solutions actuelles font appel à l'intelligence artificielle et permettent d'analyser de manière anonyme les flux de voyageurs. Cela nous permettra, à terme, d'adapter notre offre pour répondre aux mieux aux besoins et d'augmenter l'attractivité de notre réseau.

Dépenses prévisionnelles d'acquisition : **200K€**

Dépenses prévisionnelles pour les logiciels : **25K€/an**



ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4

ACCÉLÉRER

la transition écologique

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- 1 | **Promouvoir** un service performant de collecte de déchets
- 2 | **Faciliter** l'apport des déchets sur sites
- 3 | **Sensibiliser** à la pratique du réemploi

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

- 1 | **Accompagner** les personnes éloignées de l'emploi
- 2 | **Soutenir** les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

LUTTER CONTRE L'ÉRRANCE ANIMALE

- 1 | **Limiter** la divagation des animaux
- 2 | **Encourager** les stérilisations

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

- 1 | **Renforcer** l'intermodalité
- 2 | **Déployer** des modes de transport durables et inclusifs

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE

S²LOW



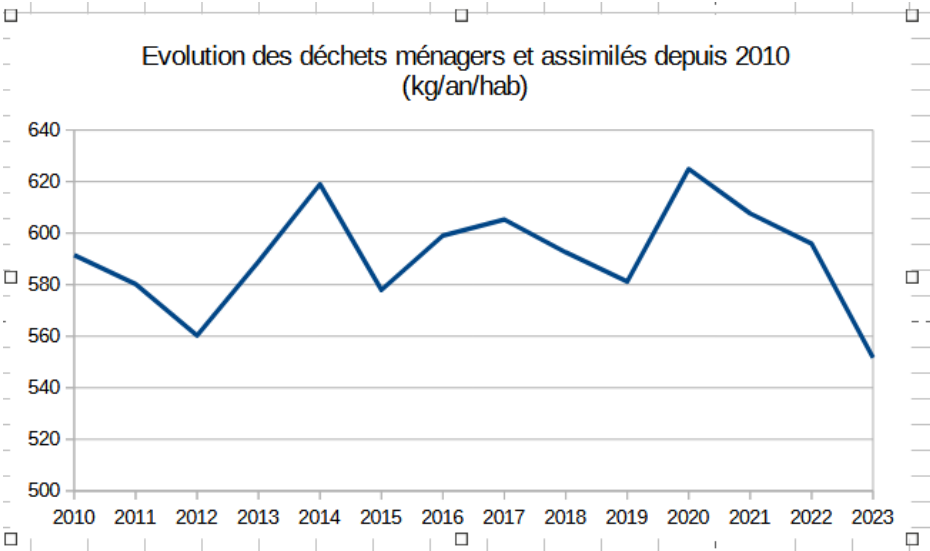
PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

1 | **Promouvoir** un service performant de collecte de déchets

LA VISION

Engagée dans la préservation de l'environnement, la CASUD a la responsabilité du tri des déchets ménagers et recyclables, le traitement des ordures ménagères ainsi que la valorisation des déchets. En 2021, le partenariat entre la CASUD et la SPL SUDEC s'est concrétisé avec la mise en place de Contrats de Prestations Intégrées dits in-house (gestion des déchèteries intercommunales, de la collecte des bornes d'apport volontaire et de la collecte des Véhicules Hors d'Usage (VHU), la collecte en porte à porte sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux à la SPL SUDEC.

DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS EN 2023		
TYPE DE DÉCHETS	KG/AN/HABITANT	TAUX D'ÉVOLUTION
RECYCLABLE	32,4	+ 19,4%
VERRE	17,27	+ 48,9%
ORDURES MÉNAGÈRES	226,3	- 15,5%
DECHETERIE	56,3	- 10,8%
DÉCHETS VERTS	138,2	- 15,8%
ENCOMBRANTS	80,87	+ 41%
TOTAL (DMA)	551,7	- 6,7%



Depuis 2010, la CASUD a ainsi réduit ses déchets ménagers et assimilés de 6,7 % par an par habitant. Elle doit néanmoins atteindre une réduction de 15 % d'ici à 2030.

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

1 | Promouvoir un service performant de collecte de déchets

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

VALIDATION DU MARCHÉ DE COLLECTE EN PORTE À PORTE « IN HOUSE » SUR SAINT-PHILIPPE ET SAINT-JOSEPH

En 2023, la CASUD a acté par délibération, la passation du marché de collecte en porte à porte sur Saint-Joseph et Saint-Philippe à la SPL SUDEC à compter de 2024. Cette uniformisation de la collecte par la SPL SUDEC a pour objectif de rationaliser et d'optimiser l'organisation des circuits de collecte.

Coût : **13 M€**/AN

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

LANCEMENT DU MARCHÉ DE COLLECTE « IN HOUSE » SUR SAINT-PHILIPPE ET SAINT-JOSEPH AU 1^{ER} JUILLET 2024

PROJET 2

RELANCE DU MARCHÉ DE COLLECTE EN PORTE À PORTE SUR LES VILLES DU TAMPON ET DE L'ENTRE-DEUX

Étude en cours pour une attribution en décembre 2024.



PROJET 3

ÉTUDE SUR UNE TARIFICATION POUR LES DÉCHETS PROFESSIONNELS

Le service de déchetteries de la CASUD est actuellement financé exclusivement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ces déchetteries sont accessibles par les particuliers comme pour les professionnels, et les dépôts sont gratuits avec pour seule contrainte une limite volumétrique pour certains flux. Dans un souci d'amélioration constante, la CASUD travaille sur facturation des apports déchèterie différentes pour les particuliers et les professionnelles.

PROJET 4

RELANCE DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE BACS ROULANTS POUR DÉCHETS



PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

2 | Faciliter l'apport des déchets sur sites

LA VISION

La CASUD met à la disposition de ses habitants, 4 déchèteries réparties sur les communes du Tampon et de Saint-Joseph. La collecte des déchets est également effectuée en points d'apport volontaire. L'objectif est de faciliter l'apport des déchets sur sites dédiés.

CHIFFRES CLÉS

225

bornes de tri installées

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LE TRI HORS-FOYER

ÉTUDE RÉALISÉE DE MARS À OCTOBRE 2023

Selon les estimations de CITEO environ 300 000 tonnes d'emballages ménagers recyclables sont abandonnées chaque année dans des centaines de milliers de lieux publics ou privés partout en France. A La Réunion, si le geste des tri des ménages au sein de leur foyer s'améliore d'années en années, la question du tri des déchets hors foyer est encore aujourd'hui très peu abordée par les collectivités compétentes pour la gestion des déchets. La CASUD a toutefois inscrit dans son Programme d'Actions Territorialisées (PAT) la réalisation d'une expérimentation sur la collecte des déchets hors foyer afin de répondre aux enjeux réglementaires et environnementaux de son territoire. Ainsi, cette étude permet de s'interroger sur le gisement que ces « déchets hors foyer » représente sur son territoire, sur les producteurs et lieux de production les plus importants en termes de quantité mais également sur les actions les plus efficaces à mettre en œuvre pour répondre à cet enjeu. Grâce à cela des zones expérimentales seront proposées, en concertation avec les communes, pour test avant déploiement à plus grande échelle.

ACTION 2

LE DÉPLOIEMENT DU TRI HORS-FOYER - CASUD

Le tri hors-foyer est déployé dans l'ensemble des gares routières, et dans des zones test dans la rue du Commerce à l'Entre-Deux (9 corbeilles Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et Collecte Sélective (CS) et 1 à l'entrée du sentier de randonnée à l'Entre-Deux ; et à Saint-Philippe avec 5 mini-bornes d'emballages 1m3 sur roulettes (covering attractif enfants).

ACTION 3

ACTION DE SENSIBILISATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET AVEC LES ASSOCIATIONS

En 2023, le service animation, composé de 2 animateurs, a sensibilisé 2619 élèves à la prévention des déchets, au tri sélectif, au compostage, etc.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

2 | Faciliter l'apport des déchets sur sites

ACTION 4

POURSUITE DE L'INSTALLATION DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRES (BAV)

Déploiement de 39 nouveaux points de collecte :

- 26 bornes pour le tri des bouteilles et flacons en plastique, des emballages en métal, des emballages en carton et de tous les papiers ;
- 13 bornes pour le tri des contenants en verre.

ACTION 5

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2023, la mise en place de tables de tri en école, accompagnée d'une démarche de sensibilisation des élèves et de réduction des quantités de nourriture produite, a montré qu'il était possible de réduire de 25 %, le gaspillage alimentaire.



NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUITE DU PROGRAMME DE RÉALISATION DE DÉCHETTERIES

- La poursuite des études pour la déchetterie « inversée » de l'Entre-Deux.

Dépenses prévisionnelles de **300 K€**

- Réception du mini quai d'apport de Bois-Court

PROJET 2

POURSUITE DU PLAN D'ACTIONS TERRITORIALISÉS (PAT)

Ce plan vise à contribuer au développement de la collecte et du recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques sur chaque territoire d'outre-mer (réduire écart de maturité HEX/OM pour qualité et quantité du tri). Dans le cadre de l'amélioration du tri sélectif des déchets ménagers, la CASUD en lien avec l'éco-organisme « CITEO » à travers le PAT, poursuivra la mise en place de ses actions, notamment :

- Le déploiement de nouvelles Bornes d'Apport Volontaire verre (46) et emballage, (21) pas de dépenses CASUD (à charge CITEO) ;
- Le remplacement de 50 bornes à verre abîmées (102k€ réellement dépensés + aide CITEO validé via le PAT) ;
- Lancement de l'application AmiTri.

Grâce à cette nouvelle application, les administrés peuvent consulter le guide du tri et trouver la Borne d'Apport Volontaire ou la déchèterie la plus proche de chez eux. Il leur est également proposé de consulter leur calendrier de collecte et d'être informé des bonnes astuces mais aussi de l'actualité en lien avec l'environnement.

Dépenses prévisionnelles : **35 K€/HT**

(développement de l'app + comm, sans la maintenance/hebergement 3k€ + sav 1an 1260€)



PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

3 | Sensibiliser la pratique du réemploi/ donner une seconde vie à nos déchets

LA VISION

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences en matière d'environnement, la CASUD s'est dotée d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2021. Ce plan s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire avec pour objectif la réduction du gaspillage et des déchets sur notre territoire. Ce plan s'oriente autour de 5 axes :

- Amélioration du mode de communication pour sensibiliser et inciter la population du territoire à la prévention des déchets ;
- Réduction des déchets à la source avec la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'économie circulaire afin de favoriser la réutilisation et le réemploi ;
- Baisse des déchets végétaux collectés avec la mise à disposition aux communes de broyeurs ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise à disposition de tables de tri dans les établissements scolaires ;
- La valorisation des biodéchets avec le déploiement massif de composteurs pour les particuliers conformément à la stratégie de gestion de proximité des biodéchets arrêtée par la CASUD en 2023.

Dépenses prévisionnelles **1 M€** pour la poursuite des actions de prévention pour la réduction des déchets :

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

LA COLLECTE DE BOUTEILLES EN VERRE RÉUTILISABLES EN BORNES REUTILIZ

En collaboration avec l'association Reutiliz, des étagères de collecte de bouteille en verre ont été installées dans chaque déchèterie et dans les différents sites de la CASUD afin que les agents et les administrés puissent venir déposer leur bouteille. Ces bouteilles sont lavées puis redistribuées au producteur. A ce jour, Réutiliz est en partenariat avec Isautier, Cilam, Covin et Dalons, ce qui leur permet de récupérer plus de 110 références, toutes reconnaissables par un macaron jaune et noir.



PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

3 | Sensibiliser la pratique du réemploi/ donner une seconde vie à nos déchets

ACTION 2

DISTRIBUTION DE COMPOST DANS LES COMMUNES DE LA CASUD

La CASUD a organisé 4 distributions de compost dans les communes de l'Entre-Deux et Saint-Philippe. Du compost est constamment disponible en déchèterie. Cela permet de sensibiliser les habitants à l'intérêt du compostage. En voyant le compost en tant que produit fini et en constatant l'intérêt du compost pour le jardinage, les administrés sont plus susceptibles de faire une demande de composteur ou d'utiliser le leur.



ACTION 3

S'ENGAGER DANS LES DÉMARCHES D'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

Participation au suivi de l'étude portée par CITEO, réalisée à l'échelle de la Réunion avec l'ensemble des EPCI et les deux syndicats de traitement afin d'être prêt à déployer l'ECT au 01/01/2026 conformément à la réglementation (01/01/2024 pour la France Hexagonale, ce qui explique que certaines consignes de tri sur les emballages de supermarchés ne s'applique pas pour les Outre-Mer pour l'instant).

ACTION 4

TRAITEMENT DES BIODÉCHETS.

Mise à disposition de bio-composteurs aux administrés. En 2023, la CASUD a mis à disposition des administrés 1101 composteurs. Parmi ces composteurs, 90 % des habitants déclarent l'utiliser régulièrement. Une enquête téléphonique menée en interne estime qu'un composteur utilisé permet de réduire de 25 % les ordures ménagères et de 50 % les déchets verts produits par un ménage.»



PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

3 | **Sensibiliser** la pratique du réemploi/ donner une seconde vie à nos déchets

ACTION 5

PARTICIPATION AVEC LE TCO ET LA CIVIS À L'ÉTUDE DE « FAISABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE RÉ-EMPLOI », PORTÉE PAR ILEVA

Cette étude a permis de mettre en avant les axes de développement prioritaires :

- Favoriser l'échange de biens entre particuliers, en déployant des zones de trocs et des matériaux en déchèteries, et en pensant les nouveaux projets de déchèteries sur le modèle « inversé » ;
- Favoriser la réparation et l'upcycling, en déployant des locaux de dons aux associations en déchèteries, en portant des projets de recycleries, et en accompagnant les développement de points de ventes mutualisés.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

INSTALLATION DE BOÎTES À LUNETTES EN DÉCHETTERIES ET SUR LES SITES DE LA CASUD

La CASUD met à la disposition des administrés des boîtes à lunettes où l'on peut déposer des lunettes de vue, des lunettes solaires, cassées ou en bon état. L'association ONCE AGAIN les récupère et les reconditionne. Ainsi, 25 % sont redistribuées à des associations locales ou pour des projets humanitaires, 15 % sont stockées pour servir de pièces détachées, 10 % sont recyclées et 10 % partent au rebut. 40 % des lunettes sont reconditionnées pour être revendu à prix réduit.

PROJET 2

COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES EN DÉCHETTERIES

Collecte gratuite d'huiles alimentaires de friture, de cuisson et de conservation, en déchèterie. Objectifs :

- Évaluation de la qualité et la quantité d'huiles pour une possible insertion dans unité de méthanisation PH afin de limiter les huiles « froides » dans les réseaux d'assainissement ;
- Améliorer la capacité de traitement des stations des eaux usées et réduire l'impact de la pollution de l'eau et des sols.

PROJET 3

CRÉATION DE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Site de compostage partagé pour valoriser les biodéchets et déchets verts de résidence.



PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

4 | Lutter contre les dépôts sauvages

LA VISION

La CASUD a acté, en 2019, la création de sa brigade environnement, afin de préserver la qualité du cadre de vie de ses habitants. Les agents de la Brigade interviennent auprès des administrés pour faire respecter le règlement de collecte et lutter ainsi contre les nombreuses incivilités dont les dépôts sauvages de déchets.

CHIFFRES CLÉS

640

constatations de dépôts sauvages
ou dépôts hors dates

25

constatations autour
d'une borne de verre

7

VHU

37

signalements
de VHU sur place



NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RECRUTEMENT D'UN CHEF DE BRIGADE

ACTION 2

RECRUTEMENT D'UN SERVICE CIVIQUE
AU SEIN DE LA BRIGADE

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

RESTRUCTURATION DE LA BRIGADE ENVIRONNEMENT

Restructuration de la brigade en 3 sous brigades :

- La brigade dite verte ;
- La brigade de surveillance d'infrastructures dite sensibles (surveillance des zones de collecteur d'eau avec la mise en place de vidéo-surveillance) ;
- La brigade errance animale.

PROJET 2

ASSERMENTATION DES AGENTS DE LA BRIGADE VERTE

Mise en place d'une procédure d'assermentation des agents pour accroître leurs prérogatives dans la lutte contre la prolifération des dépôts sauvages et l'errance animale.

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

4 | **Lutter** contre les dépôts sauvages

PROJET 3

MISE EN PLACE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION

Actions de sensibilisation sur divers sites tels que parcours de santé, établissements scolaires, ...

PROJET 4

SUIVI DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ERRANCE ANIMALE

PROJET 5

SUIVI DES VÉHICULES HORS D'USAGE (VHU)

PROJET 7

ASSURER LE TUTORAT DE SERVICES CIVIQUES VENANT EN APPUI AUX MISSIONS DE LA BRIGADE

PROJET 6

ASSURER LA TRANSVERSALITÉ AVEC LES SERVICES ÉTATIQUES ET COMMUNAUX (GENDARMERIE, POLICE MUNICIPALE) Édition de rapport circonstancié (rapport détaillé)

PROJET 8

METTRE EN PLACE UN OUTIL DE SIGNALEMENT DE DÉPÔT SAUVAGES

Mise en place de l'outil KIZEO afin de signaler rapidement les dépôts sauvages.

PROJET 9

COMMANDE DE NOUVELLE TENUE

Les agents de la brigade aborderont de nouvelles tenues en adéquation avec leur missions.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

1 | **Accompagner** les personnes éloignées de l'emploi

LA VISION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des structures d'insertion par l'activité économique. Ils ont pour objectif de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi / leur retour à l'emploi.

Ils apportent une contribution au développement de nouvelles filières tant dans le domaine de l'environnement, que dans l'agriculture. Ils apportent également une plus value dans le développement touristique.

La CASUD soutient les associations porteuses d'ACI sur son territoire par l'attribution de subventions.

CHIFFRES CLÉS

40

personnes accompagnées sur les ACI



S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI
1 | Accompagner les personnes éloignées de l'emploi

NOS ACTIONS EN 2023
ACTION 1
SOUTIEN AUX ACI

- « Gren d'insertion » porté par l'association JADES sur la Commune de l'Entre-Deux : culture de produits maraîchers et de « grain lointain » en plein champs, sous serres, permaculture, agriculture raisonnée et biologique. Ce projet s'inscrit pleinement dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Commune dont la CASUD est signataire.
- « Valorisation des DEEE » portée par l'association AUDACE sur la Commune du Tampon. Le projet consiste en la récupération des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et petits appareils ménagers (PAM) avec un diagnostic, démontage, réparation, revente et ainsi valoriser l'économie circulaire.
- « La Proxi'clerie » portée par la Régie Territoriale Sud (RTS) sur la Commune de Saint-Joseph. Le projet consiste en la récupération, tri, réparation d'électroménagers et de mobiliers, de vêtements, fabrication de meubles en bois de palette et vente et ainsi valoriser l'économie circulaire.
- « Réhabilitation de l'ancien cimetière marin » porté par l'association BAC RÉUNION sur la Commune de Saint-Philippe avec le nettoyage et l'entretien d'un lieu historique qui permettra la visite des touristes et des habitants.

ACTION 2
ACCUEIL DES SERVICES CIVIQUES

40 jeunes accueillis en 2023, tutorés par des agents volontaires, sur les missions suivantes :

- Ambassadeurs de l'Environnement : sensibiliser au tri sélectif, à la réduction et la valorisation des déchets,...
- Ambassadeurs du Transport : informer et orienter les usagers/ Accompagner les publics plus fragiles notamment les personnes âgées et/ou porteuses de handicap,...



S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

1 | Accompagner les personnes éloignées de l'emploi

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

SOUTIEN AUX STRUCTURES PORTEUSES DE ACI

- La CASUD continue de soutenir les ACI « Gren d'insertion » et « la Proxi'clerie » ;
- Soutien à l'ACI « Valorisation de la laine » : récupération de la laine de mouton, traitement, confection et vente ;
- Soutien au chantier d'insertion « Couture » : lutte contre l'usage unique, réparation d'articles.

PROJET 2

SOUTIEN AUX STRUCTURES PORTEUSES DE ACI

La CASUD disposant d'un agrément poursuivra son action d'accueil de services civiques pour 2024 en participant aux indemnités financières et à l'équipement adéquat suivant le poste de travail.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

2 | SOUTENIR les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

LA VISION

La CASUD se mobilise avec ses partenaires pour faciliter le retour à une activité professionnelle. La Maison De l'Emploi (MDE) et la Mission Locale Sud (MLS) restent deux partenaires privilégiés de la CASUD qui participent au développement de l'offre d'insertion sur le territoire. La CASUD apporte également son soutien aux associations contribuant à l'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises, au développement de l'économie sociale solidaire, de la politique de la ville, de l'économie circulaire et de la promotion de l'habitat et de l'aménagement.

CHIFFRES CLÉS

290 815€

de subventions accordées aux associations

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RECONDUCTION DU SOUTIEN FINANCIER AUPRÈS DES PARTENAIRES SUR LE THÈME DE L'EMPLOI

- 80 000 € Maison de l'Emploi
- 80 000 € Mission Locale Sud

S'ENGAGER POUR FAVORISER L'EMPLOI

2 | SOUTENIR les outils d'insertion territoriaux externes de la CASUD

ACTION 2

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CONTRIBUANT À L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

ADIE : organisme de micro finance qui accompagne les micro entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, propose également un microcrédit « mobilité » afin de favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi : 15 000 €

ACTION 3

PARTICIPER À L'ORGANISATION DES DIFFÉRENTS FORUMS AUTOUR DE L'EMPLOI AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DE L'INSERTION

La CASUD continue à se mobiliser en faveur de l'insertion sur son territoire en venant en appui pour l'organisation des forums : avec le Département et les Communes pour le « forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion professionnelle », le « village des droits et des services »,...

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

SOUTIEN FINANCIER AUX PARTENAIRES SUR LE THÈME DE L'EMPLOI

La CASUD souhaite reconduire son soutien financier auprès de la Maison De l'Emploi (MDE) et de la Mission Locale Sud (MLS).

PROJET 2

SOUTIEN AU « BUS DE L'ENTREPRENARIAT POUR TOUS »

La CASUD apportera son soutien à un nouveau dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise à destination des habitants des quartiers prioritaires et des zones rurales : « le Bus de l'Entrepreneuriat pour tous » dont la démarche est d'aller vers le public éloigné des réseaux d'accompagnement. Elle contribuera, conjointement avec la CIREST au financement du poste de chef de projet à hauteur de 16 375 euros par an pendant 3 ans.

PROJET 3

SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS

Reconduction du montant des subventions aux mêmes associations.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

1 | LIMITER la divagation des animaux

LA VISION

La lutte contre l'errance animale s'inscrit dans une démarche de protection des personnes, des élevages, de la biodiversité et du bien-être animal. La CASUD a investi dans une structure moderne pouvant accueillir les animaux.

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

1 | LIMITER la divagation des animaux

CHIFFRES CLÉS

476 cadavres ramassés	580 animaux capturés	1 358 animaux pris en charge à la fourrière animale	22 box
---------------------------------	--------------------------------	--	------------------

LA PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX À LA FOURRIÈRE

73 rendus à leur propriétaire	119 transférés aux associations	1 106 euthanasiés	35 décédés	18 enfuis
---	---	-----------------------------	----------------------	---------------------

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RÉCEPTION DES TRAVAUX DU REFUGE ANIMALIER 2023

La réhabilitation du bâtiment et la construction d'un nouveau chenil répondant aux exigences réglementaires. Il assure désormais :

- La protection des animaux des conditions climatiques excessives, des sources de contamination, de blessures, de nuisances et de stress ;
- La réponse aux besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des espèces et races détenues tout en permettant une maîtrise de la reproduction.
- Le refuge dispose de 22 box et peut accueillir 49 animaux. Le refuge dispose d'une aire d'exercice de plein air pour que les chiens soient sortis quotidiennement.

Coût : **2,4 M€** incluant les opérations de réhabilitation et d'extension de la fourrière inaugurée en 2022.

Financement État au titre du contrat de convergence et de transformation 2019-2022 soutenu par le Département.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE****1 | LIMITER** la divagation des animaux**ACTION 2****GESTION DE LA FOURRIÈRE**

Depuis 2011, la gestion de la fourrière animale intercommunale est gérée par la SEMRRE. Celle-ci est responsable de :

- **La capture des animaux :**
Elle mène des captures d'animaux errants pour le compte de l'intercommunalité. Ces captures consistent en des tournées préventives ou sur appels de la CASUD, des mairies et services de sécurité.
- **La garde des animaux :**
La SEMRRE est aussi responsable de l'entretien des locaux techniques, du nourrissage des animaux, du nettoyage du chenil et des relations avec le docteur vétérinaire.
- **Le ramassage des cadavres d'animaux domestiques sur la voie publique :**
Cette activité consiste en des tournées préventives sur le territoire de la CASUD et sur appels de la CASUD, des mairies et des services de sécurité.

**ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE****LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE****2 | Encourager** les stérilisations**LA VISION**

Dans le cadre de ses compétences en matière de lutte contre l'errance animale, la Communauté d'Agglomération du Sud met en œuvre des campagnes de stérilisation permettant de limiter la divagation des chats et des chiens sur son territoire. Chaque année, une campagne de stérilisation permet à chaque foyer non-imposable de faire stériliser 2 animaux (chiens ou chats).

Cette campagne a un double objectif :

- Contribuer à lutter contre la propagation des animaux errants ;
- Aider les foyers les plus vulnérables concernés par cette problématique.

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

2|Encourager les stérilisations

CHIFFRES CLÉS

1 281

animaux identifiés

1 363

animaux stérilisés

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

CAMPAGNE DE STÉRILISATION

La campagne de stérilisation permet aux administrés non-imposables du territoire de stériliser gratuitement 2 animaux, chien et chat par an.
Financement État

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

RECONDUCTION DE LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION

La campagne de stérilisation sera reconduite pour l'année 2024 à hauteur de 550 k€ à la charge de la CASUD.

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, chaque bénéficiaire aura à sa charge l'identification de son animal.

PROJET 2

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'ERRANCE ANIMALE



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

1 | Renforcer l'intermodalité

LA VISION

Face aux nombreux embouteillages et à la congestion du trafic routier sur certains axes, il est urgent de développer des modes alternatifs à la voiture individuelle pour une meilleure prise en compte de la problématique des déplacements dans le développement urbain et pour réduire l'empreinte écologique liée aux transports. La CASUD souhaite mettre en œuvre :

- un plan de circulation afin de définir un réseau hiérarchisé de voirie qui renforce l'intermodalité.
- un Schéma Directeur vélo. Ce schéma viendra compléter le Plan Régional Vélo et favoriser la complémentarité vélo/transports collectifs.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

PARTICIPATION AU DÉPLOIEMENT DU MAAS (MOBILITY AS A SERVICE)

Mise en place d'une plateforme de recherche d'itinéraire multimodal porté par Ile De La Réunion Mobilités (IDRM).

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET AVELO 3 DE L'ADEME

Appel à projet pour soutenir les collectivités au développement du vélo.

PROJET 2

LANCEMENT DE L'AUTO-STOP LOCAL ORGANISÉ AVEC REZO POUCE AVEC L'APPLICATION MOBICOOP

La CIVIS et la CASUD lancent le nouveau service d'auto-stop local : le Rézo Pouce. Initié en 2011, Rézo Pouce est le premier réseau d'autostop organisé en France. Il est déployé dans plus de 2 000 Communes en métropole et le sera pour la première fois à La Réunion sur les 10 Communes du Sud.

Ce dispositif valorise l'auto-stop comme moyen de déplacement complémentaire à d'autres solutions pour partager ses trajets du quotidien sur de petites distances.

Le déploiement de Rézo Pouce sera assuré par le Groupement NOVASUD pour la CASUD et utilisera les d'arrêts de bus des réseaux urbains Alternéo et Carsud.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

2| Déployer des modes de transport durables et inclusifs

LA VISION

Afin de faire face à l'urgence climatique et sociale, la CASUD souhaite encourager des modes de transport durables et inclusifs qui consistent à déployer des solutions de mobilité à impact environnemental réduit, proposées aux populations vulnérables ou en précarité-mobilité. Il est donc primordial de repenser des alternatives à la voiture individuelle accessibles à toutes et tous.

CHIFFRES CLÉS

108

vélo mis à disposition

168

actes de location

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

LANCEMENT DE VÉLISUD, L'OFFRE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS ÉLECTRIQUE

En 2023, la CASUD a lancé l'offre VELISUD, l'offre de location longue durée (6 mois maximum) d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Les VAE représentent aujourd'hui une alternative au développement d'un moyen de transport régulier.



PROJET 1

AUGMENTATION DU NOMBRE DE VÉLO VELISUD

Acquisition d'une flotte supplémentaire de VAE.

Coût de gestion des locations et de maintenance : **190 K€/an**



AGIR

avec des moyens et des ressources

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE



LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

LE PÔLE RESSOURCES

- 1 | La Direction des Finances**
- 2 | La Direction des Ressources Humaines (DRH)**
- 3 | La Direction des Affaires Juridiques, de la
Commande Publique et du Contrôle Interne**
- 4 | Le Secrétariat Général**
- 5 | Le Pôle des Assemblées**
- 6 | L'Optimisation des Financements**
- 7 | La Direction des Systèmes d'Informations (DSI)**
- 8 | La Direction des Systèmes d'Informations
Géographiques (SIG)**
- 9 | Le Service Communication**
- 10 | La Direction des Moyens et Logistiques (DML)**
- 11 | Le Service des Archives**

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 974-249740085-20241004-AFF04_CC041024-DE

Philippe • Le Tampon



Communauté
d'Agglomération
du Sud de l'Île
de La Réunion

LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA CASUD

(anciennement appelé compte administratif)

Equilibre du compte financier unique consolidé en 2023

Budget principal et budgets annexes (en millions d'euros)

Fonctionnement			
Total dépenses de fonctionnement	78,8	Total recettes de fonctionnement	99,9
Charges de personnel	12,2	Fiscalité	46,6
Contrats de prestation de services <i>(collecte des déchets, transports urbains et scolaires, ...)</i>	31,7	Dotations globales de fonctionnement	7,4
Cotisation au syndicat mixte de traitement des déchets (ILEVA)	8,7	Produits d'exploitation des services et redevances <i>(hors refacturations de personnel entre budgets)</i>	11,0
Charges d'administration générale	3,6	Subventions et participations reçues	7,1
Opérations internes <i>(subvention d'équilibre versée au budget des transports)</i>	9,2	Opérations interne <i>(subvention d'équilibre versée au budget des transports)</i>	9,2
Intérêts de la dette	2,2	Autres recettes	6,6
Participations et subventions versées	2	Résultat de fonctionnement 2022 reporté	12,0
Dotations aux amortissements	5,8		
Autres dépenses	3,4		
Excédent de fonctionnement 2023	21,1		

Investissement			
Total dépenses d'investissement	69,8	Total recettes d'investissement	60,1
Travaux et acquisitions	40,4	Dotations et subventions reçues	23,0
Subventions d'équipement et fonds de concours versés	1,7	Nouveaux emprunts	15,0
Remboursement des emprunts	5,4	Excédent de fonctionnement affectés à l'investissement	3,4
Autres dépenses	2,8	Autres recettes	6,5
Résultat d'investissement 2022 reportés	9,3	Résultats d'investissement 2022 reportés	1,5
Restes à réaliser de 2023	10,2	Restes à réaliser de 2023	10,7
Déficit d'investissement 2023	-9,7		

Total investissement + fonctionnement			
Total dépenses	148,6	Total recettes	160,0
Excédent consolidé 2023	11,4		

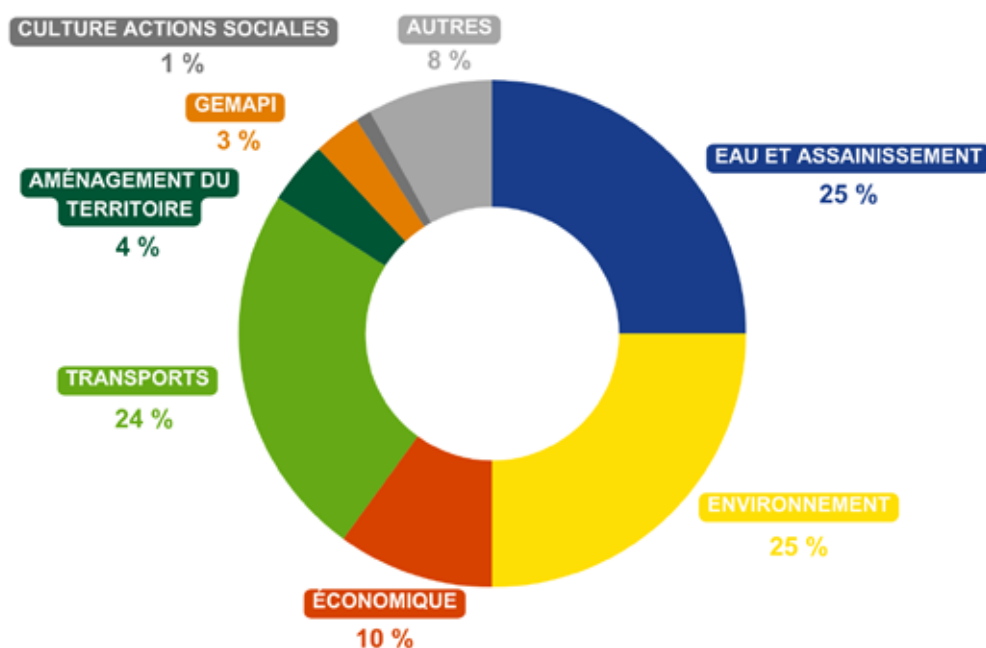
Evolution des indicateurs financier depuis 2022

En millions d'euros	2022	2023	Variation
Excédent de fonctionnement consolidé	15,5	21,1	5,6
Déficit d'investissement consolidé	-1,4	-9,7	-8,3
Excédent consolidé de clôture	14,1	11,4	-2,7

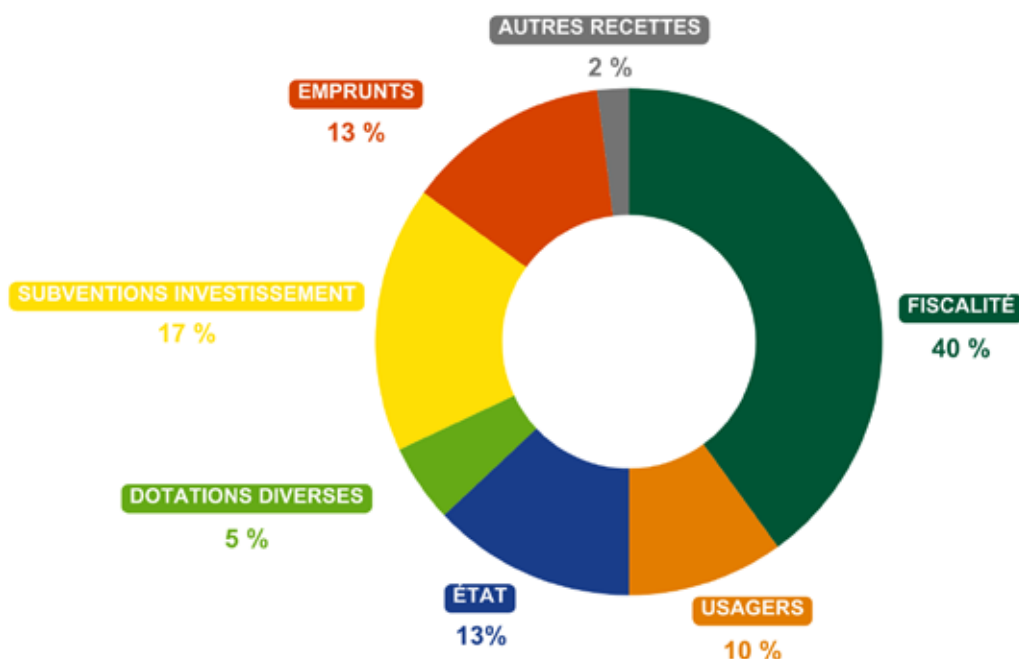
LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA CASUD

La CASUD parvient à dégager un excédent de fonctionnement de plus de 21 millions permettant de consolider ses marges d'autofinancement nécessaires au financement de son ambitieux programme d'investissement.

En portant ainsi sa capacité d'autofinancement (C.A.F.) à plus de 14 M€ en 2023 contre 11 M€ en 2022, la CASUD a réalisé plus de 42 millions d'euros de travaux et équipements en 2023 contre 32 millions d'euros en 2022. Le financement de cette politique volontariste d'investissement pour répondre aux enjeux de développement du territoire a conduit en 2023 à débloquer 15 M€ d'emprunts nouveaux, portant ainsi l'encours de la dette de 99 M€ à 108 M€ entre 2022 et 2023. Malgré cette légère augmentation du niveau d'endettement bancaire, la CASUD parvient à préserver ses ratios financiers prudentiels. Ainsi, le délai de désendettement bancaire est ramené de 9 à 8 années entre 2022 et 2023.



BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE



ORIGINE DES RECETTES DE LA CASUD

LE PÔLE RESSOURCES

1 | La Direction des Finances

LA VISION

La direction des finances prépare le budget principal et les budgets annexes et élabore les documents budgétaires. Au-delà de la préparation des documents budgétaires, elle suit et garantit les opérations financières de l'ensemble des budgets.

Elle a la charge du contrôle de gestion. A ce titre, elle s'efforce d'instaurer un véritable dialogue de gestion avec les directions opérationnelles et les partenaires externes, de manière à permettre le pilotage des activités, de garantir l'efficacité et l'efficience dans la conduite des activités.

La direction des finances est initiatrice et moteur dans le processus de dématérialisation et de modernisation des procédures internes, y compris opérationnelles. Ces procédures doivent notamment permettre de garantir que les recettes soient bien enregistrées et de manière exhaustive.

Elle effectue également le paiement des fournisseurs dans le respect des délais réglementaires, tout en s'assurant de la disponibilité des crédits et de la trésorerie. Elle garantit enfin de la défense des intérêts financiers de la CASUD auprès des partenaires.

CHIFFRES CLÉS

5

budgets

8 630

mandat pour 2023

11

agents au sein de la direction

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

LA MISE EN PLACE DE LA NORME COMPTABLE M57

ACTION 2

LA DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 3

RESTRUCTURATION DE LA DIRECTION

PROJET 4

POURSUITE DE LA DÉMATÉRIALISATION

LE PÔLE RESSOURCES

3| La Direction des Ressources Humaines

LA VISION

La direction des ressources humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité. Elle assure en ce sens la gestion des agents de l'EPCI depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonctions en s'assurant du bon déroulement de leur carrière administrative, leur rémunération, leur protection sociale et leur formation professionnelle.

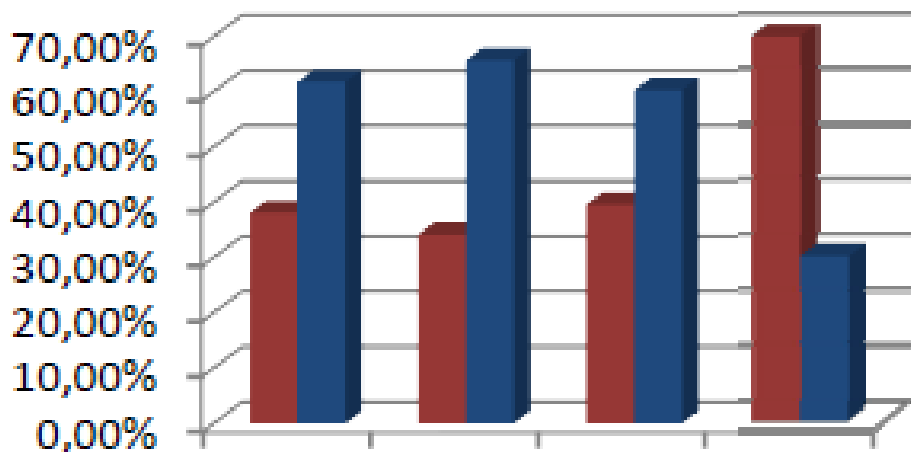
Elle assure aux services, les moyens humains adaptés et nécessaires à la réalisation des missions de service public de la collectivité, tout en veillant à la meilleure adéquation entre les agents et les postes de travail.

La direction des ressources humaines met également en œuvre des actions en matière d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des services et effectue le suivi des relations sociales et des instances représentatives du personnel au sein de la collectivité.

CHIFFRES CLÉS

8

agents du service

**TAUX D'AGENTS/ FONCTIONNAIRE CONTRACTUEL**

TITULAIRES

CDI

CDD

CAF

FEMMES

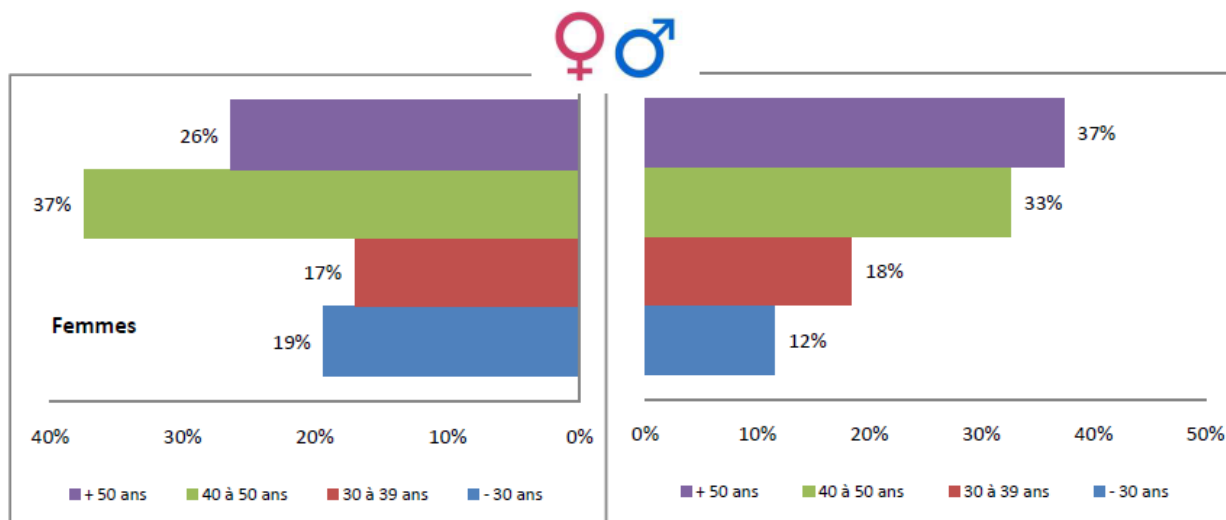
HOMMES

47,37 %

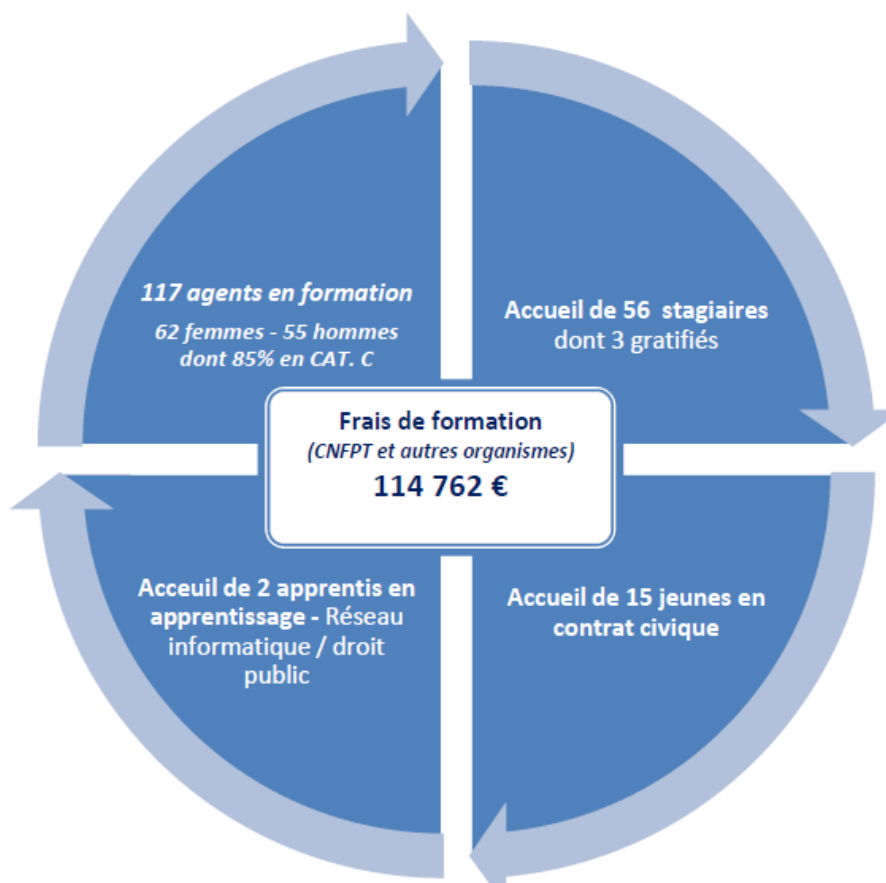
52,63 %

LE PÔLE RESSOURCES

3 | La Direction des Ressources Humaines



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES CROISÉ AVEC LA PYRAMIDE DES ÂGES



NOMBRE DE FORMATION

TRAVAILLEURS EN SITUATION D'HANDICAP

- 6% soit 14 agents déclarés Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH) (8 hommes et 6 femmes)
- dépenses liées à l'aménagement des postes pour un maintien en emploi : 6832.62 € (du mobilier à l'équipement du véhicule professionnel)

Nombre de CST/ FSSCT : 3

LE PÔLE RESSOURCES

3| La Direction des Ressources Humaines

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE DES CONTRACTUELS

ACTION 2

LANCER LES DISCUSSIONS SUR LES CHOIX EN MATIÈRE DE TAUX DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE PRÉVOYANCE QUI DEVIENDRA OBLIGATOIRE DÈS 2025

ACTION 3

RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

ACTION 4

DÉVELOPPER LA CULTURE « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL » (QVT)

Sensibilisations et ateliers d'informations sur les thématiques en lien avec la prévention, la santé, la sécurité.

ACTION 5

DÉVELOPPER UNE CULTURE AUTOUR DU HANDICAP

Accompagnement des agents déclarés RQTH, sensibilisation, participation à la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)



ACTION 6

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME



AGIR AVEC DES MOYENS ET DES RESSOURCES

LE PÔLE RESSOURCES

3| La Direction des Ressources Humaines

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

En termes de perspectives pour l'année 2024, la collectivité maintiendra la recherche d'un équilibre entre la maîtrise de l'évolution de la masse salariale et le maintien d'un service public efficient.

Les engagements pris pour l'amélioration du cadre de vie des agents seront poursuivis. Le chantier prioritaire de cette année portera sur la mise en place d'un processus d'avancement de carrière d'agents contractuels qui verront leur ancienneté considéré au même titre que les titulaires.

La CASUD favorisera la promotion d'une politique active de mobilités interne afin de dynamiser le développement des compétences et les projets professionnels des agents. Les mobilités choisies feront l'objet d'un conseil RH.

Les actions QVT (Qualité de Vie au Travail) et notamment celles portant sur le traitement égalitaire femmes/hommes seront renforcées : amorce des discussions sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) obligatoire en 2025 (risque santé) et 2026 (prévoyance), développement d'une culture de l'égalité et réduction des inégalités.

AGIR AVEC DES MOYENS ET DES RESSOURCES

LE PÔLE RESSOURCES

4| La Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et du Contrôle Interne

LA VISION

Le service des affaires juridiques intervient comme facilitateur pour prévenir et traiter des risques tant juridiques que contentieux, et gère également pour l'intercommunalité, les dossiers d'assurances et de foncier. Partenaire des élus et des services, il prépare les conventions diverses et procède à la rédaction des arrêtés.

La commande publique a pour objectif l'élaboration et le suivi des procédures de la commande publique (marchés publics et délégations de service public) ainsi que la planification de la commande publique en vue de la bonne utilisation des deniers publics.

La direction optimise les achats publics pour accroître la performance globale de la CASUD. Elle sécurise les procédures d'achat de fournitures, de travaux, de services tout en s'appropriant les enjeux de l'achat durable sur les volets environnemental et social.

CHIFFRES CLÉS

10

agents du service

40

consultations

200

demandes de conseils juridiques traitées

LE PÔLE RESSOURCES

4 La Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et du Contrôle Interne

30 agents formés sur l'actualité de la commande publique	14 bâtiments assurés	4 acquisitions et cessions foncières et immobilières
---	--------------------------------	---

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

STRUCTURATION DE LA DIRECTION AVEC UN ACCENT MIS SUR LES ASSURANCES
EN VUE D'OPTIMISER LES CONTRATS

ACTION 2

SUIVI DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET RÉGLEMENTAIRES, TOUT COMME CEUX DU FONCIER
ET DU PATRIMOINE, EN COLLABORATION AVEC DES CABINETS D'AVOCATS PARTENAIRES

ACTION 3

SENSIBILISATION DES AGENTS ET DES ÉLUS AUX RISQUES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE EN OR-
GANISANT DES FORMATIONS ET EN FAISANT CIRCULER DES NOTES DE SERVICES

ACTION 4

MULTIPLICATION DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ASSURANCES DEVANT PERMETTRE À L'INTERCOMMUNALITÉ
DE SE FAIRE INDEMNISER (ACTIONS DE COORDINATION AVEC LES DIRECTIONS CONCERNÉES
ET D'INFORMATION AUPRÈS DES AGENTS)

ACTION 5

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA CASUD DEVANT LES JURIDICTIONS ET RECHERCHE DE SOLUTIONS AMIABLES

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

FINALISATION DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
PORTANT SUR LE TRANSPORT URBAIN

PROJET 2

MISE EN ŒUVRE DES BASES D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES
PAR LE BIAIS D'UN RÉFÉRENTIEL, DE PROCÉDURES ET DE NOTES INTERNES

PROJET 3

RENCONTRE AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI
EN VUE DE L'OPTIMISATION DE L'INSERTION PAR LE BIAIS DES MARCHÉS PUBLICS

PROJET 4

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE D'UN INVENTAIRE DU FONCIER ET DU PATRIMOINE

PROJET 5

OPTIMISATION DE L'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE

Mise en place d'un Schéma de Promotion des Achats socialement et Écologiquement Responsable
(SPASER) et de la mise à jour du guide interne de la commande publique

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

LA VISION

Le Secrétariat Général, fonction centrale et essentielle de la collectivité, assure trois missions principales : il apporte une aide permanente à la Direction Générale des Services en matière d'organisation administrative tout en garantissant la conformité des procédures internes ; il assure également la supervision des missions d'accueil physique et téléphonique du siège, administre la gestion du courrier entrant et sortant ; enfin il gère la coordination de l'organisation de tous les événements internes et externes (réunions, conseils, séminaires, inaugurations...).

CHIFFRES CLÉS

48

événements organisés

6 776

courriers «Arrivés»

1 481

courriers «Départ»

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

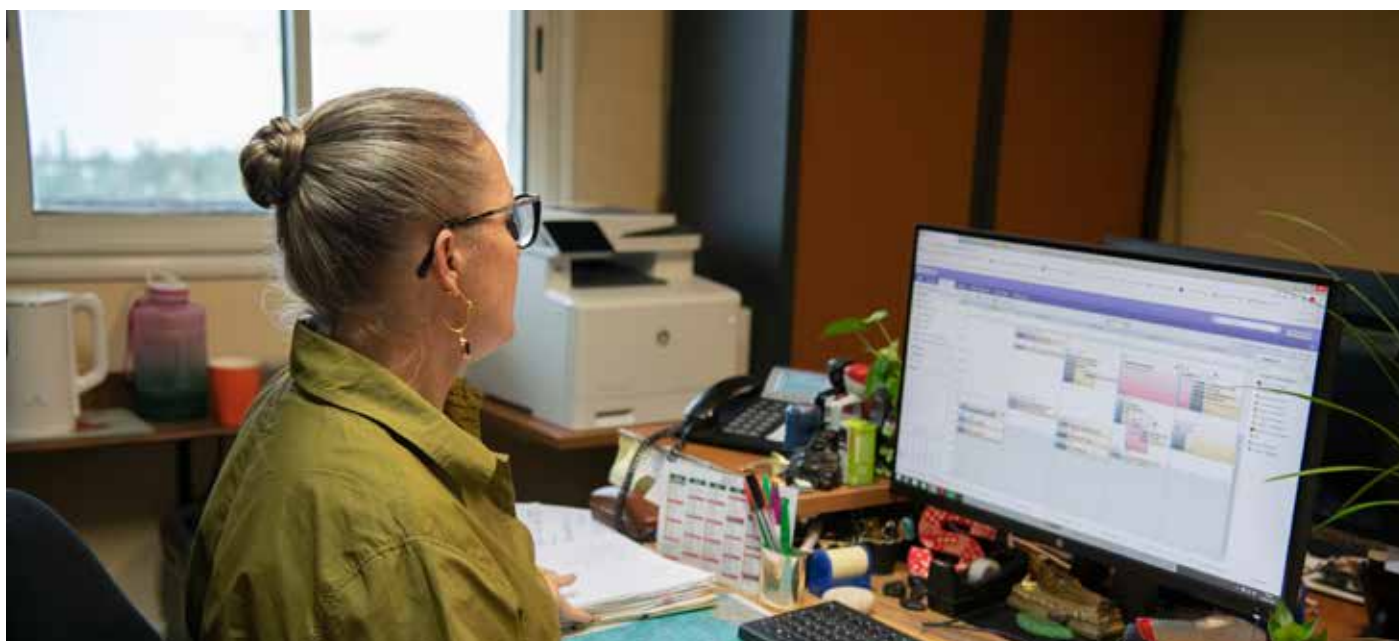
MISSION D'ASSISTANCE DE DIRECTION

Assurer la gestion pro-active des dossiers du Directeur Général des Services

ACTION 2

FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Information des éléments des Conseils Communautaires par voie dématérialisée aux conseillers municipaux membres de la CASUD, et aux Conseillers Communautaires (éléments relatifs aux séances des syndicats mixtes) ;
- Rédaction, mise en en forme et édition de divers documents (courriers, note, rapport de présentation...) ;
- Coordination et suivi des circuits des parapheurs soumis à la signature de l'autorité territoriale ;
- Planification et organisation des réunions demandées par la Direction Générale des Services et autres directions (moyens matériels et humains, support logistique, protocole) en relation avec les services concernés ;
- Organisation et gestion des déplacements des élus et de la direction générale.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ACTION 3

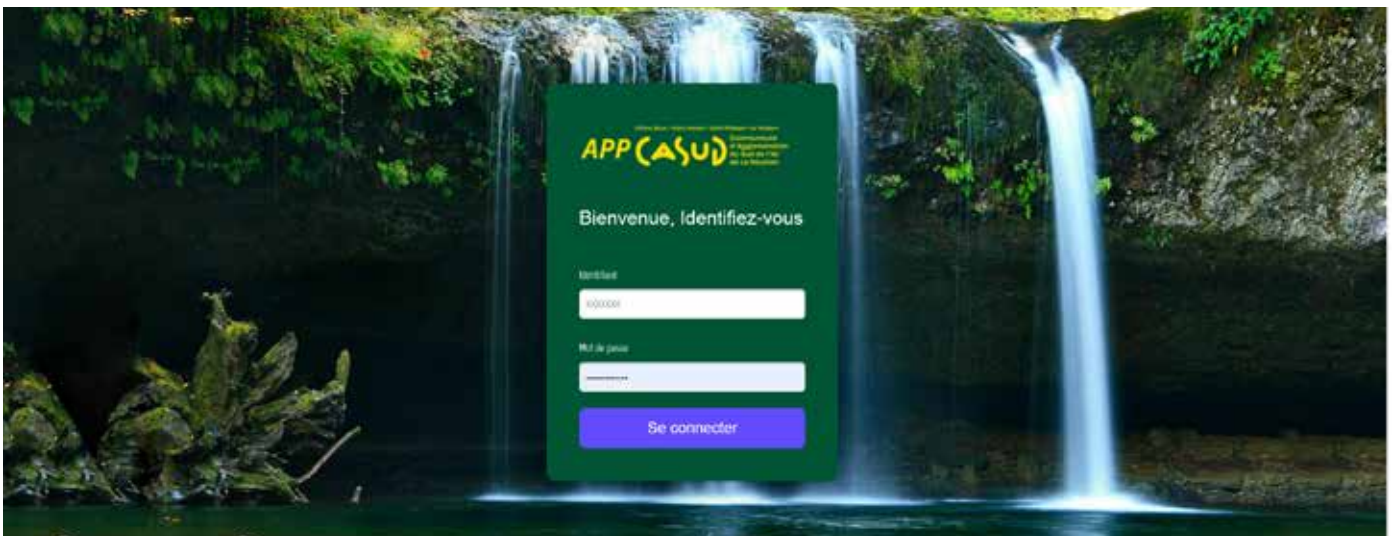
GESTION ADMINISTRATIVE DU COURRIER

- Réception de la totalité du courrier arrivé/départ de la collectivité, enregistrement et répartition selon les directions concernées avec instructions du Directeur Général des Services et signaler les courriers importants à l'Autorité ;
- Gestion et le suivi du courrier arrivé/départ (contrôle et respect des procédures courriers).

ACTION 4

GESTION DE L'ACCUEIL DU SIÈGE

Accueil physique et téléphonique du Siège : répondre aux différentes demandes de renseignement des administrés grâce à la mise en place de procédures efficaces et gestion du suivi des réclamations dans le cadre de la mise en place d'une démarche de qualité (APPCASUD).



ACTION 5

ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS

Gestion de la logistique des événements de la collectivité et gestion des invitations.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

RESTRUCTURATION DE L'ACCUEIL DU SITE DE LA CHÂTOIRE

Une démarche Marianne en vue de l'obtention d'un label de qualité sur les sites d'accueil physiques et téléphoniques de la CASUD a été initié par le Secrétariat Général. Afin de permettre une harmonisation des procédures d'accueil, l'accueil physique et téléphonique de la Châtore sera rattaché au Secrétariat Général.

PROJET 2

MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES COURRIERS ET DES FLUX CITOYENS

Compte tenu du nombre d'acteurs impliqués dans le traitement des courriers Arrivé et Départ et leur volumétrie, mise en place d'un nouvel outil garantissant le traitement adapté avec une ergonomie axée sur la clarté et la rapidité de traitement.

PROJET 3

REFONTE DES DOCUMENTS INTERNES

Accompagnement des services de la Collectivité pour l'utilisation de la nouvelle charte graphique (nouveau logo)

LE PÔLE RESSOURCES

5|Le Pôle des Assemblées

LA VISION

Sous la conduite du Directeur Général des Services et en lien avec les élus et les directions, le Pôle des Assemblées assure la préparation, la gestion et le bon déroulement du Conseil Communautaire, instance délibérante de la CASUD. Il garantit en aval, la rédaction, la transmission au Préfet et la publicité des actes administratifs, traduction des décisions prises par l'assemblée délibérante.

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant chargé de régler par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité, dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Il délègue toutefois au Président certaines attributions afin de favoriser une plus grande efficacité et fluidité dans le fonctionnement courant de l'intercommunalité. Dans le cadre de l'exercice de cette délégation, le Président devra ainsi en rendre compte au conseil.

Ses prérogatives sont celles expressément prévues par la Loi. Ses principales missions sont :

- D'élire le président et le Bureau de l'intercommunalité,
- d'adopter le budget de la collectivité,
- de décider des projets et des actions à mener (aménagement du territoire, eau potable et assainissement des eaux usées, transport, développement économique, protection de l'environnement, etc.),
- de contrôler le travail du Président et du Bureau.

CHIFFRES CLÉS

48 conseillers communautaires	13 vice-présidents
12 séances de conseil communautaires publics	261 actes

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RÈGLES DE PUBLICITÉ

Faisant suite à la réforme au 1er juillet 2022, des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes ont été pris par les collectivités territoriales et dans la continuité, garantir la publicité des actes ainsi que la dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUITE DE LA NUMÉRISATION DES DOSSIERS DES CONSEILS

LE PÔLE RESSOURCES

2 | L'Optimisation des Financements

LA VISION

Le pôle optimisation des financements accompagne les services dans l'élaboration et le suivi de leur demande de subventions. Il élabore, pilote et coordonne une stratégie de veille, de prospective et de captation de subventions. Son rôle est aussi de construire et de pérenniser les partenariats externes à la collectivité. Ainsi, Il contribue au pilotage financier et à l'équilibre des budgets par l'optimisation des recettes.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

PARTENARIATS

Construction et animation du partenariat externe et interne afin de mettre en place et de pérenniser une dynamique de travail collaborative et efficace.

ACTION 2

VEILLE ET PROSPECTION

Identification des dispositifs de financements et montage des dossiers de demandes correspondants

ACTION 3

SUIVI ET PILOTAGE DES CONVENTIONS

En lien avec les financeurs, préparation des actes d'engagement.
En lien avec les services internes CASUD, préparation des appels de fonds.

ACTION 4

SUIVI DES CONTRÔLES MENÉS PAR LES ORGANISMES FINANCEURS

Soutien et accompagnement des services techniques et juridiques internes CASUD pour la préparation des éléments de réponse à remettre aux contrôleurs.

ACTION 5

ACCOMPAGNEMENT ET SENSIBILISATION

Accompagnement et sensibilisation des services de la CASUD dans l'identification des dispositifs de financement disponibles et leur mise en œuvre.



LE PÔLE RESSOURCES

2| L'Optimisation des Financements

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

MISE EN PLACE DES OUTILS DE SUIVI ET D'AIDE À LA DÉCISION

Réflexion sur l'élaboration d'une base de données permettant un reporting régulier et une transversalité au sein des services.

PROJET 2

CONTINUER LE TRAVAIL DE VEILLE ET DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE SUBVENTION

Participation systématique aux réunions organisées par les financeurs et poursuite des échanges en interne avec les revues de projet trimestrielle.

PROJET 3

RENFORCEMENT DU PÔLE OPTIMISATION DES FINANCEMENTS

Recrutement d'un(e) assistant(e)

LE PÔLE RESSOURCES

5|La Direction des Systèmes d'Informations (DSI)

LA VISION

L'avènement de la technologie a profondément modifié le fonctionnement des collectivités territoriales et leur relation avec les citoyens. Le service informatique est au cœur de cette transformation numérique, assurant la gestion des infrastructures technologiques, le maintien des systèmes, le développement d'applications et la mise à disposition d'outils pour les agents mais aussi pour la communication avec les citoyens.

La DSI a en charge la gestion de l'ensemble de l'outil informatique et des télécommunications regroupant notamment :

- Le système d'information : Serveurs / Progiciels / Services / Sauvegardes ;
- Le parc informatique ;
- Accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD (compétence en cours de transfert vers les communes) ;
- Télécommunication : téléphonie fixe - Mobile - Interconnexion - Accès Internet ;
- Dématérialisation : parapheur, signature électronique, archivage électronique et plateformes associées.

CHIFFRES CLÉS

15

serveurs (applications et services)

230

ordinateurs

45

imprimantes

13

copieurs

LE PÔLE RESSOURCES

5|La Direction des Systèmes d'Informations (DSI)



NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

RENOUVELLEMENT DU PARC DE SERVEURS

Renouvellement afin de garantir la sécurité et la pérennité des services et données déjà existantes afin de pouvoir déployer de nouveaux services :

- Archivage électronique : Généralisation aux autres services ;
- NextCloud : Outil de travail collaboratif.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

WEBGFC

Gestion des flux citoyens

PROJET 2

PRÉPARATION AU DÉMÉNAGEMENT

PROJET 3

DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

PROJET 4

SÉCURISATION DES SAUVEGARDES DU SI

LE PÔLE RESSOURCES

8|La Direction des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG)

LA VISION

L'information géographique aide à la décision ou à la planification et à la gestion des services publics. En conséquence, la CASUD s'est doté du SIG pour maintenir la photographie du territoire et la flexibilité d'adaptation face aux enjeux impliquant les compétences de l'agglomération. Ainsi, elle traite des activités suivantes :

- Le pilotage de projets structurants se traduisant particulièrement par une volonté d'impulser, de définir et de coordonner les observatoires dédiés à la prospective et l'évaluation des politiques menée dans les domaines de l'aménagement, de l'économie, du foncier et de l'habitat nécessitant une structuration des ressources visant la pérennisation des outils de gestion et d'observation ;
- Le développement des géo-services web et transversaux permettant de répondre à la mise en œuvre de plusieurs compétences intercommunales comme l'eau, l'assainissement, l'économie ou l'habitat de façon rapide et évolutive. Les chantiers topographiques quant à eux garantissent la maintenance des outils et données géographiques partagées ;
- L'animation du réseau et une organisation de la mutualisation du système avec les communes membres afin d'augmenter la productivité et améliorer la qualité des informations produites.

Cela passe par :

- L'optimisation des géo-services gérés par les agents SIG de la CASUD et des Communes ;
- L'articulation et la facilitation des échanges de données entre les partenaires ;
- Le partage des mêmes outils et méthodes au sein du réseau intercommunal et ainsi de conforter, soutenir l'autonomie des Communes par l'augmentation des compétences dans la mise en œuvre de leurs géo-services.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

NOUVEAUX GÉOSERVICES DÉPLOYÉS DANS LES COMMUNES GRÂCE À LA MISE À DISPOSITION D'OUTILS DE DIFFUSION DE DONNÉES DANS LES COMMUNES MEMBRES

- L'hébergement des géoportails, le support technique utilisateurs associés ;
- L'accompagnement aux projets de cartes interactives pour les services des communes soit une trentaine de journées d'interventions ;
- La formation sur deux jours d'initiation vers la publication collaborative de projets de cartes interactives et sur les formulaires.

LE PÔLE RESSOURCES

8 | La Direction des Systèmes
d'Informations Géographiques (SIG)

ACTION 2

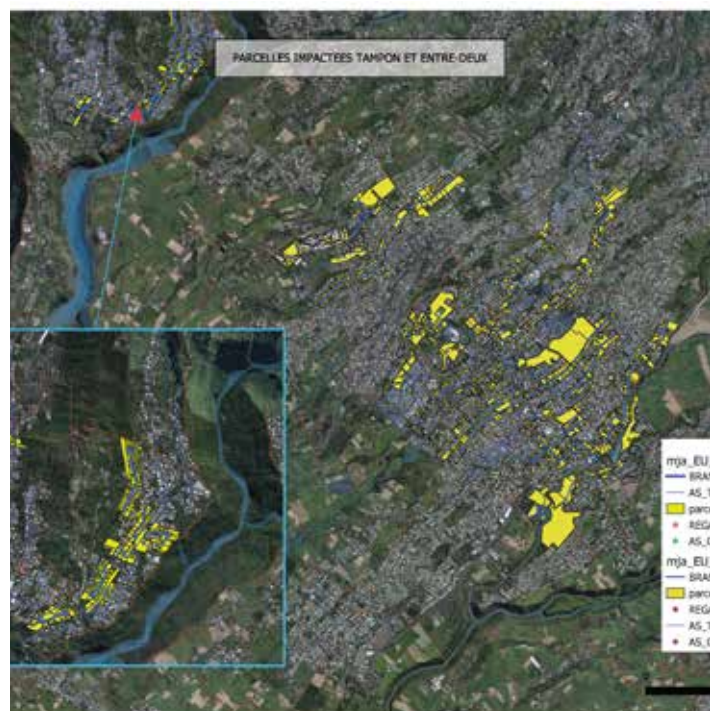
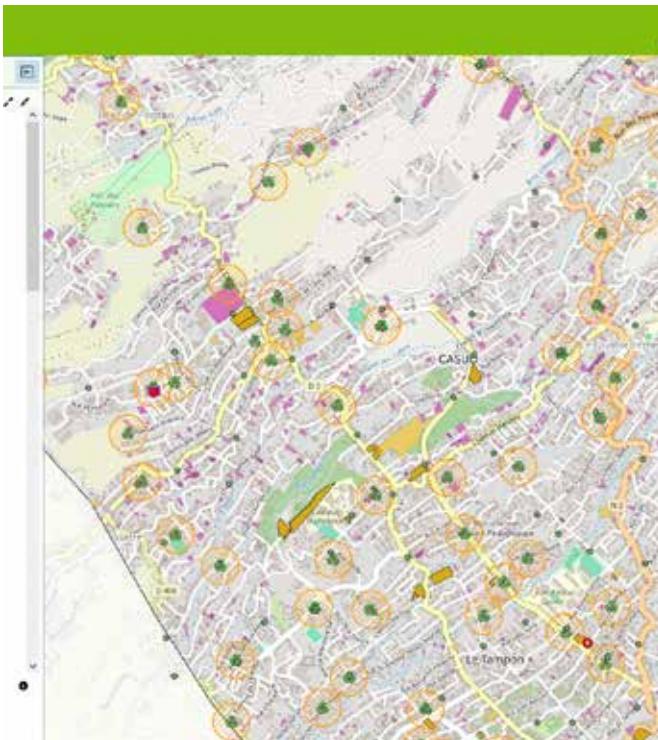
DÉVELOPPEMENT DES GÉOSERVICES INTERNES AVEC LA PUBLICATION
DE PLUSIEURS CARTES INTERACTIVES POUR LES SERVICES INTERNES

- Observatoire foncier et habitat : inventaire du logement social, dossiers de signalement ARS, recherche sur le cadastre ;
- Gestion de l'eau ;
- Environnement : projet brigade verte-VHU, repérage des dépôts sauvages, Bornes d'Apport Volontaire ;
- Point apport volontaire ;
- Mise à disposition d'outils web/sig pour observatoire Fiscalité – cadastre.

ACTION 3

SERVICE DE CARTOGRAPHIE ET D'IMPRESSION DE DOCUMENTS

- Conception et édition de plans divers : secteur de collecte, STEP transport, etc ;
- Production de données, de traitement et d'analyse d'informations diverses ;
- Traitement des fichiers des entreprises (SIRENE) pour les études menées avec l'équipe de stagiaires sur l'économie verte ;
- Étude impact des objectifs ZAN (Zéro Artificialisation Nette) au regard des PLU.



NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

 PLATEFORME DÉCLARATION
 DE TRAVAUX (DT)/DÉCLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (DICT)

LE PÔLE RESSOURCES

6|le Service Communication

LA VISION

Fonction support et stratégique, le service communication de la CASUD a pour mission, d'informer la population sur l'actualité de l'intercommunalité ainsi que de coordonner l'ensemble de la communication et de valoriser les actions en lien avec les différents services de la CASUD. Elle veille également à la bonne image de l'intercommunalité.

Le service pilote les actions de la communication institutionnelle et assiste les services dans la valorisation de leurs actions en concevant les supports de communication.

CHIFFRES CLÉS		
1 graphiste - webmestre	1 photographe	1 assistante de communication
5,4K j'aime	7.8K abonnés à la page facebook	57 699 vues

Bon à savoir

En liaison étroite avec le Cabinet et le Président de la CASUD, le service communication est chargé de mettre en œuvre les orientations décidées.

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

REFONTE DE L'IDENTITÉ VISUELLE ET DU SITE INTERNET

Afin de moderniser le site internet et de se conformer aux nouvelles avancées technologiques, la CASUD a souhaité refondre son logo et son site web afin de le mettre en phase avec les attentes de ses usagers en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire d'un prestataire spécialisé. Le site centralise les informations relatives à l'intercommunalité. Il propose des informations pratiques, l'actualité de la CASUD ainsi que des démarches en ligne.

Coût : **56 967€_{HT}** (refonte du logo, site internet, hébergement et maintenance et licences)
Financement FEDER

ACTION 2

RÉALISATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

A la demande des services et de la direction générale, le service communication réalise des supports de communication et veille à leur actualisation tout en s'assurant du bon respect de la charte graphique. En 2023, le service a notamment produit des cartes de visites, des flyers, des affiches, du design print. Chaque année, il est responsable de la conception graphique du rapport d'activités.

LE PÔLE RESSOURCES

6^{le} Service Communication

ACTION 3

RÉALISATION DE PHOTO-REPORTAGES

Afin de mettre en valeur auprès des administrés les actions des services, le service communication capture les événements, les projets et les actions quotidiennes de la CASUD.

ACTION 4

MISE À DISPOSITION DE LA SIGNALÉTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

Lors de manifestations et autres événements publics ou internes, le service communication est en charge de la mise en place des outils de promotion tels que les rolls-up, les oriflammes...

ACTION 5

COMMUNITY MANAGEMENT

Animation et modération de la page Facebook qui a été créée en juillet 2020.

ACTION 6

VEILLE DES RÉSEAUX

Veille quotidienne des réseaux sociaux relevant des différentes compétences de la CASUD



ACTION 7

RELATIONS-PRESSE

Envoi de communiqués de presse, des invitations auprès des médias locaux et des journalistes.

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUITE DE LA REFONTE DU SITE

La CASUD poursuit la finalisation de son site internet avec la mise en place de modules notamment un chatbot et une carte interactive des équipements. Le site continuera à évoluer afin de rendre l'expérience de l'utilisateur plus confortable et efficace.

PROJET 2

LANCEMENT DU NOUVEAU LOGO ET DÉPLOIEMENT

Le nouveau logo sera lancé en 2024. Le changement se fera sur l'ensemble de nos outils de communication numériques et progressivement sur les outils de communication print.

PROJET 3

MISE EN PLACE D'UNE NEWSLETTER INTERNE

En collaboration avec la direction des ressources humaines, une lettre d'information numérique sera mise en place afin d'informer les agents sur les actualités de la CASUD et sur les droits et avancées en terme de politique RH.

PROJET 4

CRÉATION DE LA PAGE INSTAGRAM

En 2024, le service communication continuera d'assurer la mise en valeur et la communication des activités de la CASUD auprès d'une part de ses 135 000 administrés et ses partenaires et d'autre part, à un niveau local et national.

LE PÔLE RESSOURCES

7 | La Direction des Moyens et Logistiques (DML)

LA VISION

La direction des moyens et logistiques, rattaché à la DGST, intervient sur l'ensemble des services de la CASUD pour leur fonctionnement au quotidien.

Elle a la gestion de :

- L'entretien et suivi du parc automobile de la CASUD (VL, VU, scooters);
- L'acquisition des véhicules neufs ;
- Marchés carburants ;
- L'entretien des bâtiments, de leurs espaces verts ;
- Le nettoyage des locaux ;
- La gestion des commandes des fournitures administratives et mobiliers de bureau ;
- La fourniture d'équipements de protection des agents ;
- La fourniture de denrées alimentaires pour les conseils communautaire et ou réunions de travail ;
- L'entretien des fontaines à eau, des systèmes de climatisation des bâtis, la dératisation et la désinsectisation des bâtiments, refuge animalier inclus, les prestations relatives à l'entretien des extincteurs et système de lutte contre les incendies, travaux et rapports électriques ;
- Le suivi des factures relatives aux abonnements en eau (sudeau) et électricité (EDF) ;
- L'installation et l'entretien des systèmes d'alarmes.

CHIFFRES CLÉS

230 000€ sur les procédures hors marchés de base	43 000€ en marché de fourniture de bureau	100 000€ sur les marchés entretien véhicules	25 000€ prévus en marché produits entretien
12 agents	112 000€ sur les marchés de quincaillerie	+ de 120 véhicules	

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

ENTRETIEN ET SUIVI DES VÉHICULES CASUD

La DML assure l'entretien et le suivi des véhicules de la CASUD sur la base d'un marché d'entretien de véhicules.



LE PÔLE RESSOURCES

7 | La Direction des Moyens et Logistiques (DML)

ACTION 2

MAINTENANCE

Petites réparations courantes de maintien en l'état des bâtiments en passant par l'entretien des espaces verts associés.



ACTION 3

NETTOYAGE DES BÂTIMENTS DE LA CASUD
ET GESTION DES PRODUITS
ET MATÉRIEL DE NETTOYAGE.

ACTION 4

SUIVI DES FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DES MOBILIERS DE BUREAU

ACTION 5

LOGISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS INTERNES ET EXTERNES (INAUGURATION, CONSEILS COMMUNAUTAIRES, ...)

ACTION 6

APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES
ALIMENTAIRES POUR LES RÉCEPTIONS
ET MANIFESTATIONS



ACTION 7

CRÉATION DE CAGE DE CAPTURE

NOS PROJETS EN 2024

PROJET 1

POURSUITE DES ACTIONS EXISTANTES

PROJET 2

ACQUISITION DE VÉHICULES

AGIR AVEC DES MOYENS ET DES RESSOURCES

LE PÔLE RESSOURCES

7| La Direction des Moyens et Logistiques (DML)

PROJET 3

ACQUISITION DE DIVERS PETITS ÉQUIPEMENTS

PROJET 4

ACQUISITION DU MOBILIER (CHAISES) POUR LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

PROJET 5

RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL SONOTHÈQUE



AGIR AVEC DES MOYENS ET DES RESSOURCES

LE PÔLE RESSOURCES

9| Le Service des Archives

LA VISION

Le pôle des archives et de la documentation assure la collecte, le traitement, la communication et la valorisation des archives de l'ensemble des services producteurs de la CASUD. Il conçoit et met en œuvre des instruments de recherche des archives et rédige les bordereaux d'élimination validés par les Archives Départementales chargées un contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives territoriales. Le service des archives centralise également la gestion des commandes d'abonnements et d'ouvrages, afin d'exploiter et valoriser l'ensemble des ressources documentaires mis à la disposition des directions.

CHIFFRES CLÉS				
42 000€ de budget de la communication	12 envoi par mail de revue mensuel	47 demandes d'article de presse	41 diffusions d'article de presse	2 618 boîtes d'archive
271 boîtes de versement d'archive	57 demandes de consultation d'archive	252 boîtes d'élimination d'archives	41 diffusions d'article de presse	6 056 fichiers numériques

LE PÔLE RESSOURCES

9 | Le Service des Archives

NOS ACTIONS EN 2023

ACTION 1

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE (SAE),
EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS DE L'INFORMATIQUE ET DES FINANCES

Suite à une demande de recensement des documents susceptibles d'être transférés, la mise en production du SAE a été effectuée à compter du 01/08/23, par des versements automatiques des Protocoles d'Echange Standard (PES) aller et retour de bordereaux, des factures fournisseurs et par des versements manuels des factures triées, numérisées et conservées aux archives.

ACTION 2

SENSIBILISATION DES SERVICES INTERNES À L'ARCHIVAGE

Un tutoriel pour effectuer des dépôts d'archives a été réalisé, sous forme de flyer, en collaboration avec le service communication et la direction de la commande publique. Il a été transmis à l'ensemble des agents par mail et a fait l'objet d'un affichage interne sur l'ensemble des sites.

NOS PROJETS EN 2024

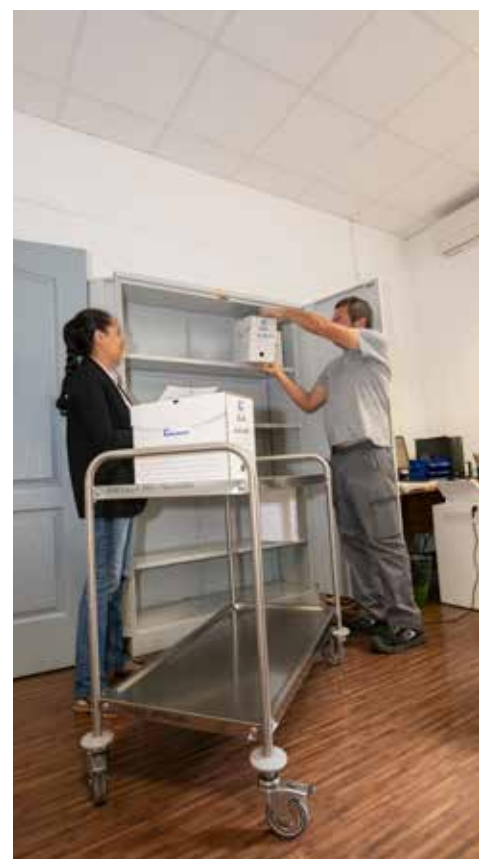
PROJET 1

DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES À POKER D'AS

Réflexion sur les besoins et l'agencement de l'espace pour assurer la fonctionnalité

PROJET 2

NUMÉRISATION DES ARCHIVES ET POURSUITE DU TRANSFERT VERS LE SAE





Rapport d'Activités 2023

Directeur de la publication : Jacquet Hoarau, Président de la Communauté d'agglomération du Sud
Conception graphique : service communication
Photos : ©Didier LAURET - CASUD

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
379, RUE HUBERT DELISLE - BP 437 - 97838 LE TAMPON CEDEX
Tél : 0262 57 97 77 - Fax : 0262 57 97 78
contact@casud.re

www.casud.re